

55/9

Septembre  
1965  
N° 9  
mensuel



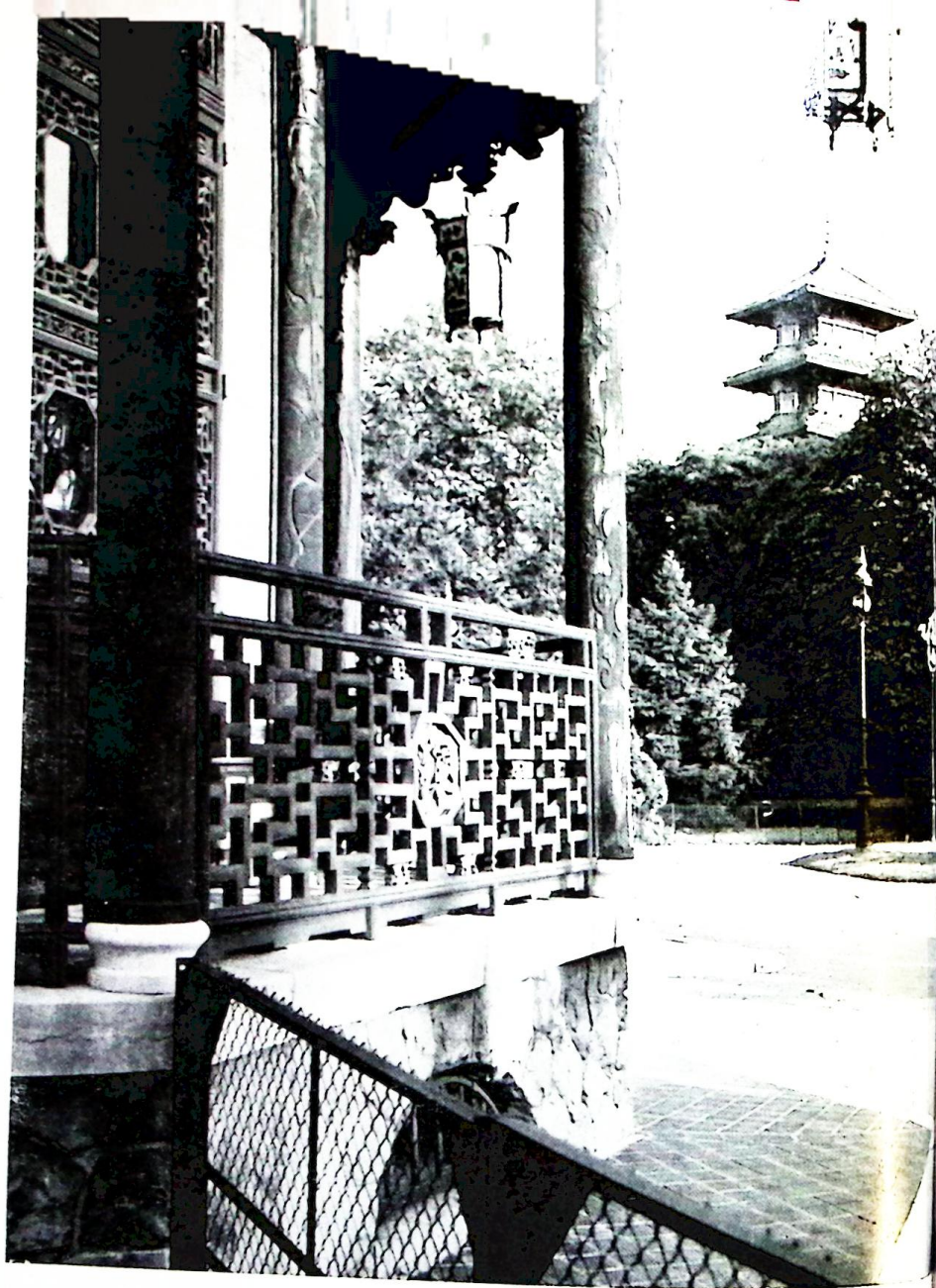
# Brabant

*tourisme*



## LA TOUR JAPONAISE ET LE PAVILLON CHINOIS

*exercent un attrait fantastique sur les foules. Chaque circuit touristique avec départ ou arrivée à Bruxelles, passe par le Gros-Tilleul et prévoit, dans le parc de Laeken, un arrêt ou une visite au Pavillon chinois. Celui-ci renferme des porcelaines de Chine et autres collections remarquables. S'il est accessible au public, la Tour japonaise, par contre, ne l'est pas.*



### ELLE EST FERMÉE DEPUIS UNE QUINZAINÉ D'ANNÉES POUR CAUSE DE RESTAURATION...

**Faute de crédits ou de moyens techniques car cette tour, entièrement en bois, a été exécutée suivant les vraies règles de la charpenterie japonaise ?**

**Le Département des Travaux Publics, qui en a la charge, laissera-t-il tomber complètement en ruines, ce prestigieux monument exotique édifié par le roi Léopold II en 1904 ?**

**Tous ceux qui s'intéressent au tourisme et à la sauvegarde de notre patrimoine ne manquent pas d'être inquiets.**

## Fédération Touristique de la Province de Brabant

A.S.B.L.

4, RUE SAINT-JEAN

BRUXELLES 1

TEL. 13.07.50

PRIX DU NUMERO : 15 F

COTISATION : 100 F

ETRANGER : 120 F

C.C.P. 3857.76

Bureaux ouverts de 8 h 30 à 17 h 30

### SOMMAIRE

- « Audaces Fortuna Juvat »  
par Anne Ekdotte . . . . . p. 1
- Le renouveau du sport équestre  
par Jean Squilbeck . . . . . p. 7
- Un charmant petit parc... par Jean  
Giraud . . . . . p. 10
- Hoeilaart nous invite... par Anne  
Van Wolput . . . . . p. 12
- Journal d'une Forêt, par Georges  
Ninanne . . . . . p. 17
- Vers le succès... par M. A. D. p. 19
- La vie quotidienne à Bruxelles à la  
Belle Epoque, par Georges Winter-  
beek . . . . . p. 22
- Un dimanche à Hofstade et au do-  
maine de Planckendael à Muizen,  
par Yves Boyen . . . . . p. 36
- Les Tribulations d'une artère bruxel-  
loise, par J. Verspecht . . . . . p. 36

Revue affiliée à l'Association des Journaux Périodiques Belges et Etrangers. Les articles sont publiés sous la seule responsabilité de leurs auteurs. Ceux non insérés ne sont pas rendus.

#### NOTRE COUVERTURE :

*Un charmant petit parc... ou une  
ajoute au « Plan Vert ».*

Voir page 10

## “Audaces Fortuna Juvat”

Il faisait chaud dans le train qui m'emmenait de Bruxelles vers Schaffen. Pourtant, je me demande encore aujourd'hui si ce n'était pas une sourde angoisse qui m'étreignait le cœur, qui me procurait cette sensation d'étouffement, plutôt que la température douce et clémentine de l'été.

Toute la semaine précédente, j'avais suivi, dans l'attente de ce grand jour, maints exercices physiques, tout l'entraînement au sol du futur parachutiste.

La grande aventure devait débiter un lundi, mais c'est la veille que j'avais débarqué dans la petite gare accueillante de Diest, et cette journée de repos fut tout naturellement consacrée à la visite de la ville.

Repliée sur elle-même, entourée encore d'anciennes fortifications, Diest a gardé la physionomie particulière du passé, le tracé tortueux de ses rues étroites, bordées de monuments et de demeures historiques, témoins inamovibles d'un faste oublié.

On a souvent nommé Diest la Bruges du Brabant, et ceci à bien juste titre, car, le Démer qui arrose nonchalamment la cité, offre aux yeux des habitants et de tout visiteur, le spectacle émouvant de coins charmants et pittoresques où les vieilles bâtisses des siècles passés semblent toujours refuser l'injure du temps et remettre à plus tard, malgré l'effritement lent des fondations sapées par l'eau de la rivière, une destruction inexorable...

Et pourtant, ce Démer qui demain causera la perte de magnifiques maisons historiques comme le « Spijker », ancien refuge de l'abbaye de Tongerlo, ou le vieux moulin à eau des princes d'Orange, recelait jadis pour Diest d'exceptionnelles vertus. Outre les nombreuses roues à aubes qu'il actionnait sur son passage, il permettait de fabriquer cette excellente bière locale, noire et un peu sûrette, qui faisait naguère et encore de nos jours, la renommée de l'antique cité. Les brasseries, d'ailleurs, ont contribué grandement à augmenter la richesse et à promouvoir l'épanouissement de la ville. Mais l'essor de Diest fut également l'œuvre de ses tisserands et, relique de cette importante corporation, la splendide Halle aux Draps bâtie en 1345, témoigne toujours par son admirable architecture civile gothique, de l'opulence d'un passé glorieux.

Passé glorieux, disions-nous, qui dédia aux Saints Sulpice et Denis une vaste et majestueuse collégiale, temple admirable de style ogival secondaire, terminé en 1534 et





*Diest a gardé la physionomie particulière du passé, le tracé tortueux de ses rues étroites, bordées de monuments et de demeures historiques, témoins inamovibles d'un jaste oublié.*

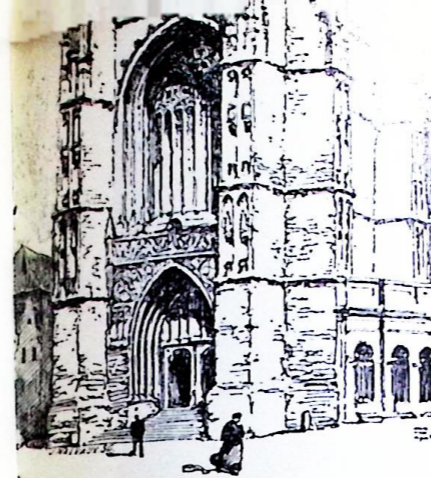
*Le vieux moulin à eau des Princes d'Orange date de 1553.*



dû à l'architecte diestois Sulpice Van Vorst. L'intérieur de l'édifice ne manque pas de fini : outre son admirable chaire de vérité en chêne, chef-d'œuvre du XVII<sup>e</sup> siècle, ses stalles sculptées et ses « miséricordes » qui font la joie des archéologues, et son Christ de l'école de Van Dyck, on peut y contempler également des tableaux remarquables, des vitraux anciens, et enfin, devant un autel du transept, le majestueux tombeau de cet enfant de Diest dont le souvenir plane toujours sur la cité, Saint-Jean-Berchmans.

Mais c'est dans le grand béguinage de Diest, villette enclose dans la ville, que nous retrouvons avec le plus d'ampleur la mysticité qui entourait le saint homme.

Dès le passage sous cette entrée monumentale de style Rubens, où une Notre-Dame vous invite en ces termes : « Comt in mijnen hof » (Entrez dans mon jardin), vous êtes plongés dans une atmosphère



*La Collégiale des Saints Sulpice et Denis.*

émouvante de silence, de recueillement et de prières.

Le béguinage de Diest est l'une des plus remarquables institutions de ce genre ayant existé en Belgique. Il fut fondé en 1252 par Arnould IV, mais les maisons archaïques ont été reconstruites aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. La très vieille et intéressante église de la petite communauté de jadis, a gardé elle aussi le charme discret d'un passé révolu.

C'est également au XIII<sup>e</sup> siècle que fut construite l'église Notre-Dame; lourde, massive, trapue, elle constitue un spécimen unique du style gothique cistercien.

Quant à l'église Sainte-Barbe, aujourd'hui église conventuelle des Croisiers, construite au XVII<sup>e</sup> siècle par les Augustins, elle se caractérise surtout par son architecture et son mobilier intérieurs remarquables qui offrent au visiteur une nef unique, haute et spacieuse et des boiseries très fouillées d'une richesse extraordinaire.

Au hasard de cette promenade à travers les ruelles de la ville, passant devant de vénérables maisons à encorbellement aux étages en pisé, d'innombrables bâtisses du XVIII<sup>e</sup> siècle et d'incomparables et riches demeures patriciennes, on découvre bientôt, partiellement mais discrètement restauré, l'ancien



*Les ruines admirables de l'église Saint-Jean-Baptiste, dans le cadre romantique d'un cimetière désaffecté.*

refuge d'Averbode, quelque peu déprécié cependant par des bâtiments d'un modernisme criard s'élevant à proximité, et puis, l'antique maison des Princes d'Orange-Nassau qui, depuis des siècles, dresse toujours son immense pignon à redans que flanque un élégant pigeonnier.

Du haut de la citadelle, au sud de Diest, et où l'on avait érigé au XIV<sup>e</sup> siècle la petite chapelle de Tous les Saints qui fut déplacée vers 1850, lors de l'aménagement des fortifications, on ne se lasse pas d'admirer le splendide panorama de la vallée du Démer; les fossés des anciens remparts qui jadis participaient activement à la défense de la ville, font aujourd'hui le bonheur des promeneurs et des pêcheurs, et au-delà des maisonnettes, de l'autre côté de la cité, s'étend, incroyablement vraie, une vaste mer intérieure bordée de sable fin et offrant au visiteur les plus belles perspectives de tourisme de plein air...

Pour rejoindre le centre de la ville, la place Saint-Jean s'ouvre devant nous et étale avec magnificence les ruines admirables de l'église Saint-Jean-Baptiste dans le site romantique d'un cimetière désaffecté.

Non loin de l'auberge de Jeunesse Demergouw, ancien refuge du Drossard Fernandes de Paramo, s'étend l'antique Warande, immense, accidentée, et où la haute futaie et les essences rares se marient aux parterres de fleurs et aux pelouses bien tracées...

En contrebas de la Warande, sur une plaine de plusieurs hectares, un stade de sport a été aménagé, tandis que par l'allée inférieure du parc, on accède à un théâtre de verdure des plus prestigieux.

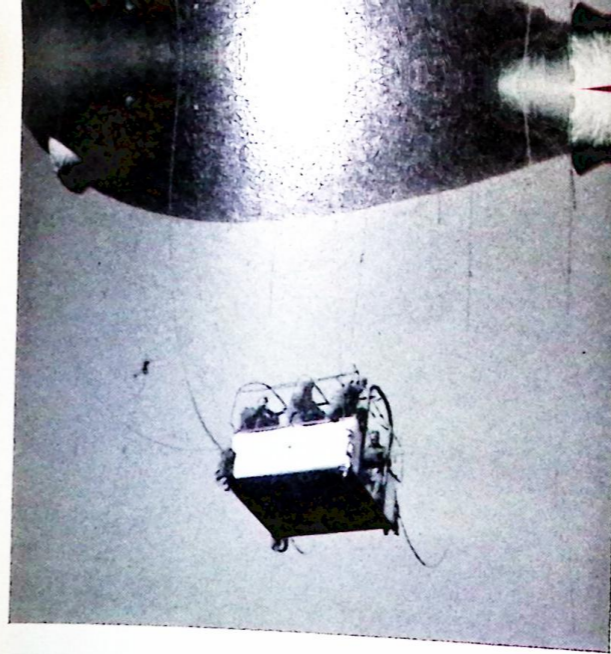
Aujourd'hui, Diest n'est plus qu'une grande cité empreinte de calme et de sérénité, évoquant, par

*Les vénérables Halles de Diest furent construites en 1345.*





L'entraînement au sol des futurs parachutistes, aux harnais oscillants, aux balançoires, aux atterrisseurs.



A la conquête du ciel...

certains endroits, la Bruges de Rodenbach et des peintres. Elle a su garder en elle toutes les traces du passé, tous les souvenirs de l'histoire d'autrefois, et c'est tout cela qui lui a donné ce joli visage archaïque qui nous charme et nous émeut quand nous déambulons au hasard de ses rues étroites et pittoresques...

Fatiguée, mais heureuse d'avoir découvert tant de merveilles, j'étais rentrée finalement à l'auberge. Dès le lendemain, commença la dure période de l'entraînement des futurs parachutistes à Schaffen.

Mais avant tout, on retraça pour nous l'avènement du Centre National de Parachutisme : « En Belgique, comme dans la majorité des pays, le parachutisme sportif est né du parachutisme militaire.

» Le Centre National de Parachutisme a été voulu et créé par feu le Colonel Adelin Marissal, et ses activités ont débuté en avril 1960, à la base militaire de Schaffen, grâce à une convention intervenue entre le Ministère de la Défense Nationale et le C.N.P. Le généreux et précieux appui de la Défense Nationale permettait au jeune C.N.P. de pouvoir utiliser, à titre civil, la plaine, les installations et le matériel du centre d'entraînement militaire de Schaffen. Le régiment Para-Commando autorisait, en outre, toute une pléiade de ses moniteurs à instruire les gars du C.N.P. Ces moniteurs de parachutisme, aimant leur métier, rompus à l'enseignement de cette discipline, patients et scrupuleux et ayant tous le sens profond des res-

ponsabilités et les autres militaires dont on parle moins : ceux qui s'occupent des parachutes, du ballon, du charroi, etc., ont fait que bien vite le C.N.P. s'est développé et que le parachutisme sportif est devenu une réalité en Belgique. »

Le club adopta la devise : « Audaces Fortuna Juvat » (La Fortune sourit aux Audacieux). Et, depuis quelques années, cette formule s'est illustrée largement. Et comment pourrait-il en être autrement ? Sous la direction technique éclairée du Capitaine Léon Huybrechts, chef moniteur de Schaffen et du C.N.P., les sessions d'entraînement se sont succédé dans une atmosphère d'enthousiasme et de dynamisme et déjà, le cap des 15.000 sauts a été franchi.

Toutes ces belles paroles, voilà qui était exaltant, mais je ne pouvais, quant à moi, chasser de mon esprit, cette sourde appréhension, la crainte de ne pas me montrer digne de mes prédécesseurs, parachutistes civils.

La confiance en moi me revint cependant peu après, lorsqu'on visita la base. Ecole mondialement connue, Schaffen possède des installations de tout premier ordre pour l'instruction de base. Ces installations groupant en de nombreux exemplaires les divers instruments nécessaires à l'entraînement au sol, se répartissent dans de vastes hangars.

On fit d'abord connaissance avec un engin assez spectaculaire, et impressionnant aussi, lorsque l'on s'en sert pour la première fois, le « Fan » : c'est un genre de descente-charge à frein aérodynamique.

situé sur une plate-forme à une hauteur de neuf mètres; confortablement installé dans un harnais, on s'en élance vers le sol et, la chute freinée, on atterrit en douceur sur un paillason moelleux.

Des centaines de mètres carrés de tapis recouvrent le sol pour y exécuter le fameux « rolling » au départ de bancs de 30, 60 ou 90 cm, ou de hautes échelles d'où l'on reste suspendu par les bras à une balançoire. Plus loin, nous trouvons des atterrisseurs et, par dizaines, des harnais oscillants. D'autre part, des plates-formes en bois avec montants représentent les portes des avions et du ballon.

Et voilà, durant une semaine, dix jeunes gens et moi-même sous les remontrances et les plaisanteries amusées des instructeurs, sous l'œil ironique des miliciens, avons vécu la dure, mais combien passionnante période d'initiation nécessaire à tout futur parachutiste.

Le petit week-end chez soi passa bien vite et le lundi matin, nous nous retrouvions tous les onze

pour tenter la grande aventure, faire le grand saut, au sens propre bien entendu...

Passage au magasin, ajustage du parachute, vérification par le moniteur, tout cela semblait irréel. Nous montions bientôt dans la nacelle du ballon. Le câble qui nous retenait au sol se déroula petit à petit. Les hommes et les bâtiments rapetissaient de plus en plus. Il nous semblait déjà être à une hauteur considérable et pourtant, 300 mètres à peine nous séparaient de la terre ferme.

J'étais seule élève féminine et par courtoisie sans doute, — ou pour m'éprouver — on décida que je sauterais la première. Tous mes projets de poésie et de rêveries s'envolaient brusquement avec moi; Schaffen vu du ciel, je n'aurais pas pu en parler : mes yeux étaient fixés sur la porte et j'attendais le moment où allait retentir le « Ready ! Go ! » (Prêt !



Ci-dessus : le paisible village de Schaffen, vu du haut du ballon.

Ci-contre : Diest noyé dans la brume...

Sautez !). Ce fut formidable, mais trop court, beaucoup trop court. Lors de mon second saut du ballon, délivrée cette fois de toute appréhension, j'eus enfin le loisir de contempler la région.

Les conditions atmosphériques étaient relativement bonnes et notre plate-forme là-haut, constituait un centre de rayonnement parfait.

Au plus loin, on apercevait, émergeant par chance de la légère brume, le clocher caractéristique de ce chef-d'œuvre de l'art gothique de la vallée du Dèmer, l'église Notre-Dame d'Aarschot.

Dans la même direction, scintillaient les mille et une étoiles de la coupole de la basilique de Montaignu, première église baroque du pays, fondée par les Archiducs Albert et Isabelle, en 1609.



Le pas décisif...



Plus au nord, le site déjà campinois d'Averbode offrait aux regards, parmi les champs et les pinèdes, de magnifiques perspectives sur les admirables bâtiments monastiques de l'abbaye norbertine.

Et, tandis qu'on reconnaissait Zichem grâce à sa haute tour de grès ferrugineux, appelée Tour des Pucelles, Molensteden se caractérisait par le vallonnement ombragé et sinueux de ses environs.

Diest, hélas, cachait au milieu d'un puzzle de toits serrés toutes ses merveilles architecturales et autres; seuls se distinguaient la verte colline de la citadelle, le parc enchanteur de la Warande et, sous un aspect des plus inattendus, les étangs et la plage.

L'élégante tour en briques de l'église Saint-Englebert de Deurne nous conduisait aux confins de la Campine brabançonne, mais beaucoup plus près de nous, au centre du paisible village de Schaffen, se dressait la flèche de l'église Saint-Hubert, tandis que, légèrement en dehors de l'agglomération, un joli moulin à vent en bois, semblait attendre la poussée

Ready : Go !...  
C'était formidable, mais trop court,  
beaucoup trop court.



du vent pour agrémenter le paysage du tournoisement inlassable de ses ailes.

En bordure du terrain, une grande croix de pierre blanche s'élevait vers le ciel pour rappeler à notre souvenir les parachutistes tués lors de la catastrophe aérienne de Detmold (Allemagne), en juin 1963, et où ces trois héros, les instructeurs Chabot, Fauconnier et Mahieu sacrifièrent délibérément leur vie au profit des autres, parce que simplement, c'était leur devoir...

Mon regard parcourait maintenant les limites de la base, les petits bois de sapins, les hauts peupliers, les prairies, les bâtiments militaires, la « Section Parachutes » et les hangars d'entraînement, tandis qu'en dessous de moi s'étendait la vaste plaine où l'herbe semblait avoir poussé très haut pour amortir en douceur le choc des atterrissages...

La qualité de l'instruction, l'efficacité et la sécurité du matériel utilisé, le dévouement et la gentillesse de tous les militaires de Schaffen ont ainsi permis au Club National de Parachutisme de prendre de plus en plus d'ampleur, et, tout en créant par là un nouvel attrait touristique de la région pour les jeunes, de permettre à tous et à toutes de pratiquer un sport exaltant, dynamique et attrayant.

Le C.N.P. aujourd'hui, augure de l'avenir selon les résultats du passé. Fidèle à son but, il continuera à mettre tout en œuvre pour la divulgation du parachutisme sportif parmi les jeunes, afin de leur offrir l'occasion de se jauger, de faire preuve de volonté et de maîtrise de soi, de s'enrichir moralement et physiquement...

Audaces Fortuna Juvat.

Anne EKDOTTE.

## LE RENOUVEAU DU SPORT EQUESTRE

ON n'a pas encore fini de nous servir et de nous resservir jusqu'à complète satiété la fameuse définition de Buffon : *Le cheval est la plus noble conquête de l'Homme*. Outre l'abus qu'on en fait, cet aphorisme célèbre nous paraît discutable sur plusieurs points.

Tout d'abord, le cheval nous paraît être bien imparfaitement asservi. On peut, il est vrai, parler de conquérir un cœur farouche. De cette façon, l'expression devient juste, l'homme se fait agréer, mais s'il s'avisait d'entrer en lutte ouverte avec sa monture sa défaite serait fréquente. Celle-ci juge son cavalier, veut bien recevoir certains ordres et craindre certains châtiments conventionnels, mais elle ne tient qu'à elle de se révolter. Quand on dresse, ou l'on met un cheval, on arrive moins à le dominer véritablement qu'à l'accoutumer à recevoir certaines indications peu gênantes. Ainsi l'éducation trop poussée du cheval devient une nuisance, si le cavalier n'a pas été initié aux conventions du dressage. Un cheval semble parfois indocile aux profanes quand en réalité sa bonne volonté est désorientée par des ordres incohérents d'un cavalier inexpérimenté.

De cette façon, le cheval nous semble avoir fait l'objet moins d'une conquête définitive que d'une découverte progressive et très lente. Sur le plan de l'asservissement, nous ne sommes pas beaucoup plus avancés que l'audacieux qui osa le premier sauter sur le dos d'un cheval sauvage. La scène se répète avec chaque cheval de sang, bridé et sellé pour la première fois. Le véritable progrès réside dans le harnachement imposé au cheval pour faciliter le rôle du cavalier.

Nous pouvons concevoir une histoire de l'humanité axée sur le cheval. A l'aube des civilisations, nous voyons des cavaliers semer le désordre dans les rangs de l'ennemi, mais sans être aptes à charger, faute de pouvoir diriger véritablement leur monture. Leur seule aide était le mors de bridon et la chambrière. Aussi les chars jouèrent-ils un rôle plus effectif. Ensuite, l'invention de l'arçon, ancêtre de la selle donna plus d'utilité à la cavalerie en assurant un début d'assiette au cavalier. De l'Antiquité datent aussi l'éperon et le mors de bride.

L'équitation telle que nous la concevons actuellement remonte seulement au temps des premiers successeurs de Charlemagne. On attribue à cette époque les progrès essentiels. Il s'agit tout d'abord du ferrage à clous dit sabots, jusque-là très vulnérables. L'étrier inventé par des peuples lointains, comme les Sarmates, leur est enfin emprunté pour donner une assiette ferme au cavalier. De cette façon, il devint véritablement utile de substituer au mors de bridon le mors de rênes avec gourmette, beaucoup plus puissant. L'idée de combiner les deux appartient par contre à une époque beaucoup plus récente. Cependant, les progrès furent enrayés par la selle dite selle



à piquer, beaucoup trop emboîtante. Le cavalier se tenait debout sur les étriers, sans ployer les genoux et donc sans pouvoir modifier son équilibre. La Renaissance créa l'équitation académique facilitée par une selle de type nouveau, permettant une position véritablement assise, inconnue au Moyen Âge.

Au XI<sup>e</sup> siècle, le cheval provoque une véritable coupure dans le destin de l'humanité. Le collier de gorge entravait sa respiration et l'empêchait de livrer tout l'effort dont il était capable. Le collier d'épaules le révéla apte à tirer des charges inconcevables antérieurement. Les transports lointains devinrent beaucoup moins onéreux. Le commerce international prit ainsi une extension nouvelle, avec toutes les conséquences que cela comporte pour le bien-être et l'émancipation de l'humanité. L'esclavage, que les moralistes les mieux intentionnés s'étaient résignés à admettre, disparaît complètement, non pas en raison d'une révolution dans les idées, mais comme conséquence du progrès matériel. De vastes régions sont libérées du spectre de la famine parce qu'en cas de disette, les vivres arrivent des contrées mieux pourvues. Le cheval renoue l'agriculture en étant affecté au labourage. Il donne un nouvel essor à l'industrie naissante. En conséquence l'élevage connaît désormais une double orientation. On a besoin à la fois de chevaux rapides pour l'équitation et de chevaux tout en puissance pour les travaux de force.

Actuellement, le cheval est en voie de devenir un serviteur inutile, mais son rôle n'est pas complètement terminé. Il est appelé à occuper une place importante dans ce qu'on appelle déjà la civilisation des loisirs. L'équitation est un sport de choix, parce





Le Rallye de Rambouillet 1965  
à l'un des points de départ.

qu'il fatigue peu. En outre, l'effort musculaire qu'il exige n'a rien d'exagéré. Il repose l'esprit, en exigeant une attention suffisante sans être absorbante. Il forme les caractères, parce qu'il apporte une part d'aventure sans faire courir des risques excessifs. Il stimule l'énergie et maintient la vivacité juvénile.

Dislocation du magnifique défilé.  
Photos : Y. Bouët Willanny.



Un cavalier confirmé acquiert d'excellents réflexes pour se garder des accidents.

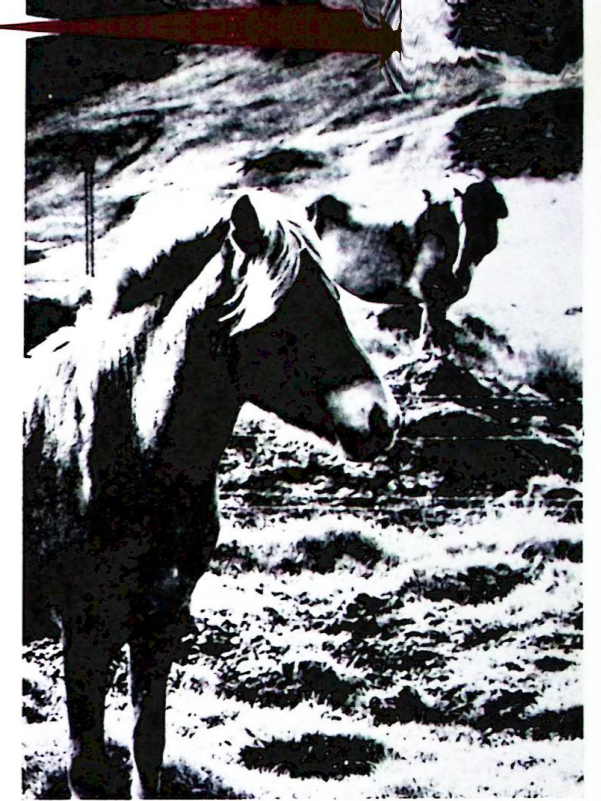
De cette façon il faut se réjouir des efforts actuels en faveur du renouveau de l'équitation. Des vocations précoces sont favorisées par la liberté qu'ont les écoliers de satisfaire de cette façon à l'obligation de pratiquer un sport. Cependant, jadis les enfants débutaient habituellement sur un poney. La correspondance des statures leur permettait d'user immédiatement de toutes les aides, y compris donc celle des jambes. En montant des chevaux d'adultes, les enfants ne connaîtront jamais tous les problèmes du sport, s'ils ne persévèrent pas. Or, souvent ils ont été poussés par le snobisme de leurs parents et leur propre goût pour un travestissement sportif. Finie l'obligation, le goût est souvent passé. Ceux qui franchissent l'étape de l'adolescence en restant fidèle au cheval seront encouragés par les concours, nombreux et ainsi de tous degrés, de façon qu'il n'est plus exigé d'être une grande cravache pour participer à certains d'entre eux.

Cependant, il faut trouver encore d'autres moyens pour assurer l'avenir de l'équitation. Notamment pour en prolonger le goût salutaire jusqu'à un âge, où l'on doit délaissier les autres sports. Ceux-ci exigent presque tous une compétition. Or, il arrive très rapidement un temps où les athlètes sont surclassés, quand l'objectif des sports doit être de maintenir leurs adeptes en santé et en vigueur durant toute leur vie. En outre, pour certains l'agrément du cheval est inséparable de l'impression de liberté que donne une chevauchée dans la campagne. Les Anglais et les Américains du Nord sont à peu près unanimes sur ce point. De cette façon, la résurrection du tourisme équestre nous apparaît donc comme une merveilleuse découverte. Aussi d'autres pays nous ont-ils devancés dans ce domaine. L'Autriche organise, principalement à l'intention des Anglais des circuits de quinze jours, où une caravane de cavaliers parcourt des sites pittoresques, tandis qu'une auto suit avec les bagages. L'Irlande a adopté un système similaire sous le vocable de Trek ou de Trekking, emprunté à l'Anglais de l'Afrique du Sud. Cependant le mérite d'avoir lancé l'idée revient à la France et plus particulièrement à son Touring Club, qui dès 1905 a constitué en son sein un comité spécial du tourisme hippique. Cette puissante association propose chaque année des randonnées bien organisées ou des séjours pour cavaliers. On peut assimiler à du tourisme le grand rallye organisé il y a quelques mois à Rambouillet, par cette fédération. La chevauchée des pèlerins se rendant à Compostelle ne se renouvellera pas, mais constituera une propagande très effective pour un véritable style de vie, puisqu'il exigera des semaines d'intimité continue entre cavaliers et chevaux.

La province de Brabant a parfaitement compris cette forme nouvelle du sport, en établissant deux

pistes équestres, l'une aboutissant à Villers-la-Ville et l'autre, à Héverlée près de Louvain. Récemment M. Duwaerts a pris l'heureuse initiative d'annexer à la fédération touristique du Brabant, un organisme voué au tourisme équestre. Seul un pouvoir public pouvait envisager une telle organisation supposant une autorité en matière d'aménagement des voies publiques. Néanmoins, il faut assurer aux cavaliers plus d'accotements réservés et plus de chemins, si pas exclusifs, mais où ils occupent le haut du pavé, si on peut dire. Comme les ressauts s'enchevêtrent, il faut que les croisements éventuels avec des cavaliers soient signalés. En effet, des chevaux réputés calmes peuvent s'énerver. Certains automobilistes observent la courtoisie routière et s'efforcent de faciliter la circulation des cavaliers, mais il suffit d'une exception pour provoquer un accident. Il faudrait que dans certains cas, les cavaliers puissent actionner un signal lumineux. Ainsi dans la forêt de Soignes, les manèges sont presque tous encerclés par des routes très fréquentées et comportant des carrefours dangereux. Les débutants restent ainsi trop longtemps prisonniers d'un manège ou d'une piste insuffisante. Il en découle qu'on prolonge parfois trop longtemps l'instruction en manège. Celui-ci convient pour les premières leçons, puis pour des exercices de remise en main ou d'équitation académique. Il faut rendre de l'espace aux cavaliers de tous degrés, en leur assurant une sécurité suffisante. De plus, il faut favoriser l'équitation intégrale. Il ne suffit pas, pour être un cavalier complet, de savoir faire travailler un cheval, malgré lui, il faut aussi apprendre à le retenir, à le ménager, en alternant judicieusement le pas, le trot, le galop, à connaître ses possibilités, à l'essayer sur tous les terrains. Ainsi un cavalier de concours d'obstacles a-t-il rarement l'occasion de monter une pente raide ou descendre un fossé, à contenir son cheval. L'entente et la compréhension mutuelle entre le cavalier et le cheval se contrôlent le mieux sur les longues distances aux conditions variées. Il s'opérera une espèce de décontraction. Un cavalier en manège ou en piste livre tout son effort en un court laps de temps. Sur une route longue, il cherchera de lui-même l'alternance des allures.

Il ne faut pas espérer voir se constituer des écuries provinciales, comme il y avait jadis les relais des postes. Les cercles devront fournir des montures. De même, aux étapes les auberges où l'on logera de nouveau « à pied et à cheval » devront être organisées



En Islande, le cheval est très utile.  
A l'intérieur du pays, on le sait, les voies  
sont impraticables avec une voiture ordinaire,  
et le touriste doit toujours se rabattre  
sur les chevaux robustes, sobres et patients du pays.

par l'initiative privée. Les cercles ruraux auront peut-être ainsi un rôle nouveau et important à jouer. On progressera d'autre part dans l'essaimage du sport, objectif très important à atteindre.

Les chevaux gênent rarement les promeneurs et animent agréablement le paysage. On regarde avec sympathie un cavalier et surtout une cavalière. Nous aurions préféré dire, amazone, mais ce terme est tombé en désuétude, parce qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, on l'a associé à une façon de monter avec selle à cornes, réservée aux dames. En fait, les amazones antiques montaient à califourchon, comme les cavalières actuelles. De nos jours où les ferventes du cheval semblent l'emporter au moins en nombre sur les adeptes masculins, il y aurait un hommage à leur rendre en remettant en honneur la dénomination d'amazones.

Jean SQUILBECK.

En touristes avisés, préparez vos évasions en utilisant nos

**« 31 ITINÉRAIRES EN BRABANT »**

Bureau d'accueil : 2, rue Saint-Jean, Bruxelles. — C.C.P. : 3857.76. — Prix : 25 F (Membres : 20 F).



# Un charmant petit parc... ou une ajoute au "Plan Vert"

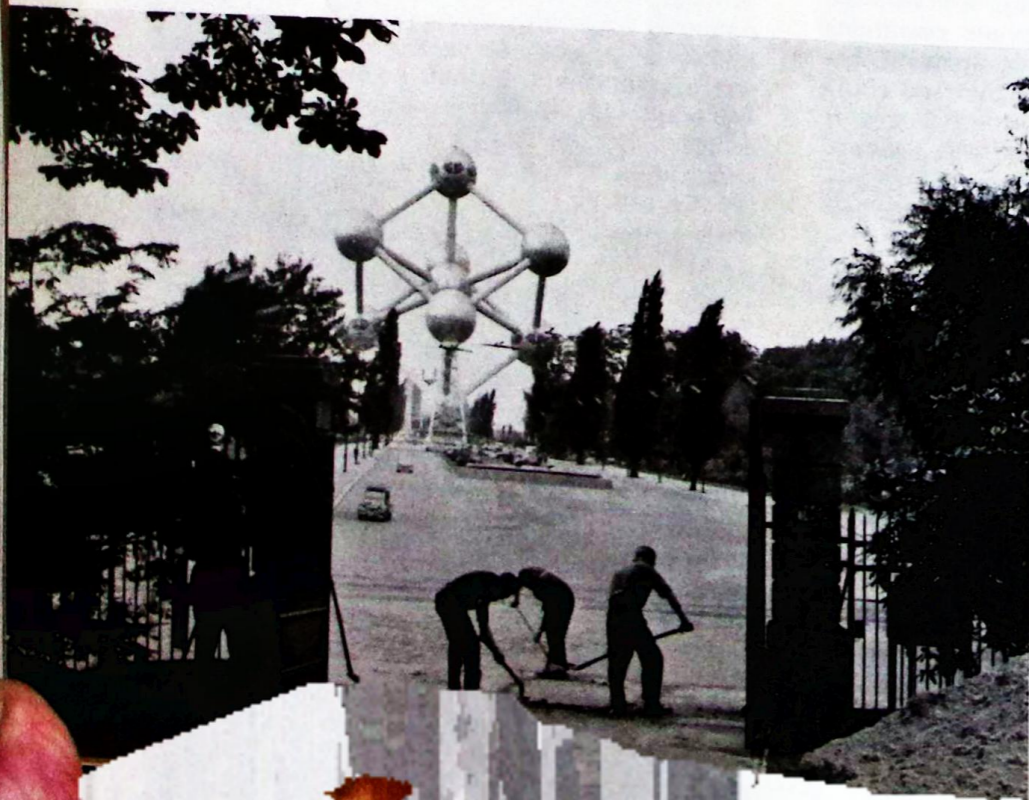
DEPUIS quelques mois, le Brabant vient de s'enrichir d'un nouvel îlot de verdure, accessible au public: il s'agit de l'ancien Jardin colonial de Laeken. Ce parc, situé entre l'actuelle avenue Jean Sobieski, la rue des Robinières et la rue des Ebéniers, d'une superficie de trois hectares et demi, faisait autrefois partie du Domaine Royal. Un décret, datant de 1900, le transforma, quelques années plus tard, en Jardin colonial destiné à l'étude et à la protection de plantes, pour l'instauration au Congo d'une économie agricole. L'idée était excellente. Peu à peu cependant, au Congo même, étaient fondées des stations agronomiques qui mirent de plus en plus en veilleuse, si j'ose dire, l'activité du Jardin colonial de Laeken. Puis, du temps passa. Lorsqu'en 1950, le Jardin botanique de l'Etat fut transféré à Meise, on y amena également les cultures du Jardin colonial. Dès lors, celui-ci restait complètement sans objet. Finalement, en 1961, la Donation royale prit la décision de mettre le Jardin colonial à la disposition du « Plan vert » du Ministère des Travaux publics et d'en permettre l'accès au public.

Des travaux étaient toutefois nécessaires pour répondre à une nouvelle destination. Ils furent entamés au cours de la seconde moitié de l'année 1962. On abattit notamment les serres. Leur utilisation

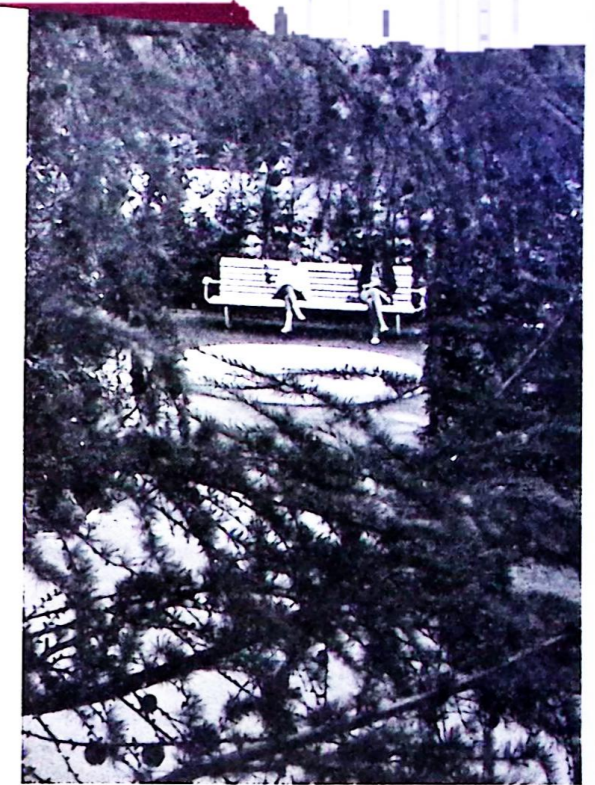
était devenue superflue. L'architecte-paysagiste, M. Bervacs, eut bien soin de maintenir intacte toute la surface boisée. Des sentiers furent aménagés et des pierrailles répandues. Ce fut surtout la partie dégagée qui subit des modifications importantes grâce à une nouvelle topographie des lieux: pelouses bordées de massifs de fleurs, coin des enfants avec cuve de sable, disposition heureuse d'une quarantaine de bancs, terrain de jeux dallé, chemins asphaltés (2.500 mètres carrés), escaliers de pierre doublés d'une pente douce, vaste terrasse, bassins hexagonaux.

Tel est, succinctement décrit, cette oasis de verdure qui présente aujourd'hui un aspect riant, à deux pas d'une des entrées principales de l'ancienne Exposition. A l'ombre de l'Atomium, ce nouveau parc s'ajoute aux grands espaces verts qui agrémentent la plupart des communes de l'agglomération bruxelloise. S'il n'a pas leur étendue, il n'en constitue pas moins un jardin public où, loin du bruit incessant de la grande ville, les enfants peuvent s'ébattre en toute sécurité, et les adultes jouir avec sérénité d'excellentes heures de repos devant les pelouses soigneusement entretenues et les jolis massifs de fleurs odorantes. Ouvert depuis peu de temps à tous, l'ancien Jardin colonial connaît, durant les beaux jours un succès amplement mérité.

Pierre GIRAUD



Des ouvriers aménagent l'entrée d'une nouvelle oasis de verdure, face à l'Atomium.



Douce farniente pour les grands et les petits.

(Photos: Homböeck.)

THÉO FLEISCHMAN



NAPOLÉON  
ET LA  
MUSIQUE

BREPOLS

Napoléon et la Musique traite un sujet qui n'a jamais été abordé et prodigue des éléments assez sensationnels pour permettre de conclure que la Musique doit beaucoup à Napoléon.

Contrairement à une légende sans fondement répandue grâce à l'ignorance, et parfois à la malveillance, le général Bonaparte, le Premier Consul et le Souverain ont toujours manifesté à l'égard de cet art un goût personnel — et un très bon goût, une attention continuelle et agissante et la volonté formelle de lui faire une large et honorable place qui devait avoir des répercussions dans l'avenir. Durant tout le règne, les compositeurs et les interprètes furent généreusement encouragés et protégés, les théâtres lyriques réorganisés, des œuvres maîtresses imposées sur leurs scènes, des chefs-d'œuvre du passé interdits par la Révolution remis par ordre à l'affiche, l'enseignement musical développé, tant dans les écoles qu'au Conservatoire, le prix de Rome, la villa Medici et l'Institut rendus accessibles aux compositeurs...

Solidement documenté, faisant agréablement alterner les pièces d'archives avec les témoignages contemporains, les portraits de tous ceux qui se signalèrent dans les domaines de la création et de l'interprétation, les anecdotes curieuses, la révélation des secrets de la Cour impériale et des coulisses, les comédies ou les drames joués par le public lui-même dans les salles selon les événements politiques, les tableaux inattendus montrant Napoléon en campagne, entre deux batailles, se préoccupant des programmes de l'Opéra, des devis, des répétitions, tel un directeur de théâtre... ce nouveau livre de Théo Fleischman est appelé à faire sensation, en dévoilant une vérité trop longtemps voilée ou méconnue, en précisant l'histoire d'une époque de la Musique française, tout en faisant l'enrichissement et le plaisir des lecteurs qui restent fidèles au double talent de l'historien et de l'écrivain.



# HOEILAART NOUS INVITE...

**H**OEILAART a fêté, en juin dernier, le centenaire de sa première serre à raisins. Durant trois jours, on assista à de grandes manifestations, tels expositions de raisins, cortège folklorique, film documentaire sur cette industrie si typique à la région, bals, exhibitions sportives... et tout ceci dans la joie débordante et communicative des habitants, dans une atmosphère survoltée et endiablée.

Dans la soirée du 7 juin, les festivités furent clôturées par un grandiose feu d'artifice, et bientôt, le calme sembla revenir sur la cité. « Sembla » seulement, oui, parce que dans chaque maison, dans les serres même, depuis ce jour règne une activité des plus fébriles. Toute la population, sans distinction d'âge, chacun à sa manière, se prépare, s'organise, en un mot, met déjà tout en œuvre en vue de donner aux fêtes du raisin et du vin belges de fin septembre, début octobre, la plus sereine des ambiances, la plus belle harmonie, le plus grand faste...

Hoeilaart, aujourd'hui, vit donc dans l'attente, mais surtout dans la joie, la bonne humeur, la prospérité et l'aisance. Hélas, il n'en fut pas toujours ainsi.

Il y a un siècle, un siècle à peine, cette cité riante n'offrait que désolation et détresse aux quelque deux mille habitants de sa vallée. La

population peinait tant et plus pour subvenir à une existence plus que malheureuse, complétant les maigres revenus qu'elle tirait d'un sol quasi inculte, par un salaire occasionnel de bûcheron pour certains, ou par le produit de la vente de menus bois et de fruits sauvages, myrtilles, fraises des bois, framboises, mûres... cueillis dans la Forêt de Soignes toute proche, pour d'autres. Quelques villageois cependant, las de mener une vie si misérable, se mirent à parcourir les campagnes environnantes pour s'y procurer du beurre et des œufs destinés au marché Saint-Géry à Bruxelles. D'autres se lancèrent dans le commerce du petit bétail; ils construisirent des abattoirs rudimentaires d'où la viande était expédiée vers la capitale.

C'est vers cette époque, en 1841 très exactement, que naquit Félix Sohie, celui qui allait bientôt bouleverser toute la vie de la commune.

Après de brillantes études à l'Ecole d'Horticulture de Vilvorde, le jeune Sohie eut la chance d'être engagé comme jardinier par le Châtelain de Huldenberg qui possédait, à cette époque, une petite serre à vigne.

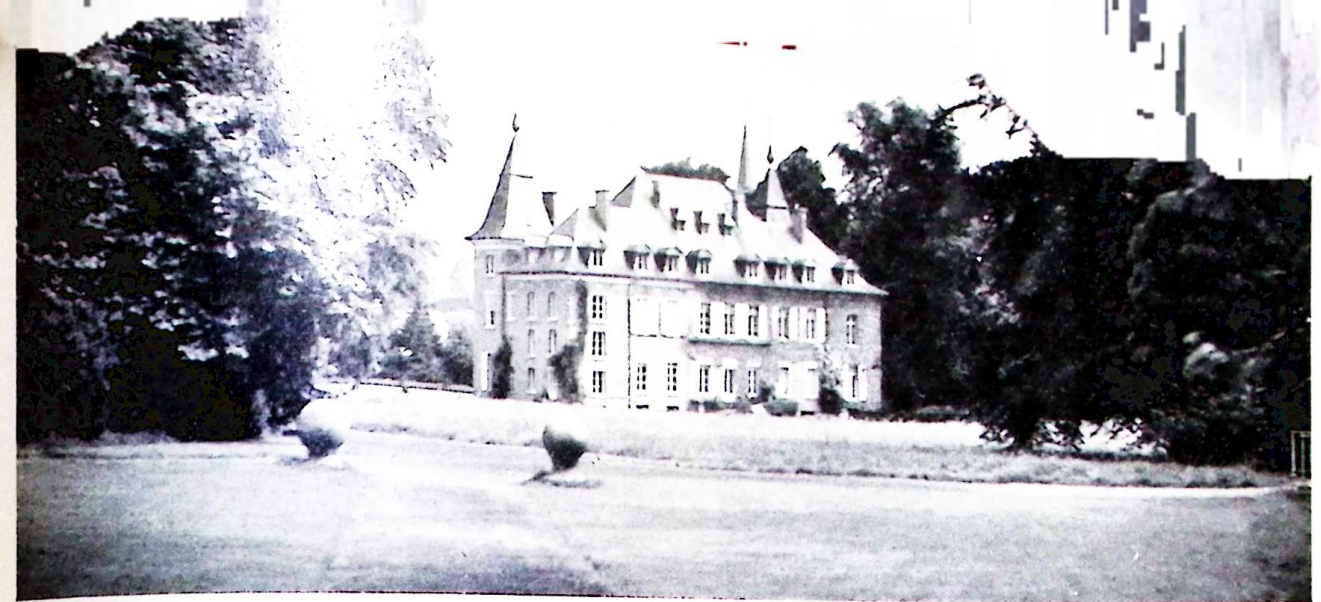
Comme dans la plupart des serres d'amateurs, la production concentrée sur une courte période, ne pouvait être utilisée par le propriétaire, et Sohie reçut l'autorisation de vendre l'excédent dans les magasins de Bruxelles.

L'on aura très vite deviné que Sohie dans cet enthousiasme propre à la jeunesse, travailla avec ardeur, acharnement et entrain pour améliorer la qualité et augmenter la quantité de la production du raisin, en combinant les systèmes classiques de l'époque avec ses propres conceptions.

Mais une seule petite serre d'amateur bientôt ne suffit plus au champ de ses expériences, et le jeune homme, confiant dans ses recherches et dans son travail reprit tout naturellement le chemin de son village natal pour y développer et y étendre plus largement la culture du raisin.

Seul d'abord, assisté de ses frères et sœurs ensuite, il entreprit, à force d'énergie, de persévérance et de volonté, de lancer cette nouvelle industrie qui, il le pressentait confusément, allait transformer la destinée de sa race, et effectivement, le

*Panorama de la Cité de Verre.*



*Le château de Huldenberg, où se forgea l'avenir de la viticulture sous verre en Belgique...*

prodigieux essor de la viticulture sous verre métamorphosa bientôt ce village pauvre et agonisant en une riante et prospère cité.

Aujourd'hui encore, tous les viticulteurs de Hoeilaart, et des régions environnantes, s'inspirent toujours du testament spirituel de Sohie, vibrant et pathétique acte de foi dans la vie, pour parachever la grande œuvre ébauchée. D'ailleurs, les quelque trente-cinq mille serres qui couvrent les vallées de l'Yse, de l'Argentine et de la Lasne, n'en sont-elles pas le plus éloquent témoignage ?

Hoeilaart a conquis fièrement son nom de « Cité de Verre » : il y a peu de villages viticoles, en Belgique, qui pourraient se targuer de posséder eux aussi, sur un espace si restreint, treize mille serres accolées les unes aux autres.

Faut-il regretter que des difficultés d'exportation du raisin belge à l'étranger aient causé d'énormes soucis à tous nos viticulteurs ? Bien sûr, ce fut pour ceux-ci un grave problème, mais peut-être est-il heureux qu'il fût posé, car il allait donner naissance à une nouvelle et grande industrie : « la santé en bouteilles » ou les vins et vins mousseux des caves SERCO de Hoeilaart. (SERCO : SERisten COöperatief, coopérative des viticulteurs.)

Il est tout naturel que la Belgique, produisant un des raisins les plus appréciés au monde, se devait de satisfaire les plus grands connaisseurs par la fabrication, selon la méthode champenoise, de cet incomparable vin mousseux dont tous sont unanimes à louer le fin bouquet.

Les caves à vin Serco sont ouvertes au public et un guide est toujours mis à la disposition des visiteurs pour leur expliquer les différentes phases de la fabrication : pressurage, fermentation, champagneurisation du vin, prise de mousse, mise sur

*... grâce au grand Félix Sohie (1841-1929).*



pointes, remuage, dégorgement, dosage, bouchage, et museletage et enfin l'habillage. Toutes ces opérations s'étendent sur une durée de trois ans, mais la patience est payante car depuis la sortie des premières bouteilles, en 1959, le succès de l'entreprise n'a pas cessé de croître et le vin de Serco est aujourd'hui connu et apprécié dans le monde entier.

Il serait ingrat de ne pas citer l'homme dans l'ombre, celui qui dirigea avec tant de savoir-faire, de qualités et d'aptitudes la nouvelle industrie d'Hoeilaart, celui qui passa des heures, des jours, des semaines dans le petit laboratoire de Serco, penché sur ses travaux, sur les analyses des échantillons de ce qui allait devenir les meil-





Dans le parc communal, d'agréables frondaisons alternent avec de ravissantes pièces d'eau.

leurs crus du pays, le professeur Jos. Seghers, ingénieur agronome, ancien professeur à l'École d'Horticulture de Vilvorde et l'un des pionniers de l'industrie vinicole depuis bientôt quarante ans.

Quittons Serco... et sa salle des fêtes qui, bien entendu, clôture toute visite des caves, car, si partout l'on vous affirmera que le lendemain d'une dégustation prolongée des vins, vous n'aurez pas mal aux cheveux, que vous ne serez pas malades, le jour même cependant, vous pourriez être grisés et joyeux, un peu trop peut-être; alors, délaissions l'ivresse que pourrait nous procurer cette ambiance pétillante pour nous plonger dans l'ivresse des découvertes d'autres sites et monuments de Hoeilaart.

L'église Saint-Clément, actuellement peu remarquable, si ce n'est par ses dimensions imposantes,

L'église Saint-Clément.



tes, est une construction de style néo-roman datant du siècle dernier. On y conserve un groupe charmant de sainte Anne, Marie et l'Enfant, partiellement mutilé.

Au pied de l'église, nous retrouvons l'image si chère du bienfaiteur de Hoeilaart : Félix Sohie; la population reconnaissante a, en effet, érigé un buste à la mémoire de ce grand pionnier de la viticulture en Belgique.

Non loin, dans une rue qui porte son nom, voici au n° 15, sa maison natale. Les autorités communales y apposèrent en 1949 une plaque commémorative sur laquelle se détachent ces mots :

**Hier werd geboren Félix Sohie  
Hem dankt de druivenstreek  
Welstand en culturele opgang.**

(Ici naquit Félix Sohie — La région viticole lui doit son bien-être et son essor culturel.)

Le château de Hoeilaart, reconstruit en style Renaissance flamande en 1858, à l'emplacement de l'ancien château de Terheiden, abrite depuis 1920 les bureaux de l'administration communale; mais sur demande, la visite reste permise.

De nombreux souvenirs et portraits évoquent encore les derniers propriétaires de cette lourde

construction, flanquée de tourelles d'angles : la famille de la Rochetterie. Mais le châtelain de Terheiden lui aussi semble parfois revivre quand au détour d'une allée semée de petits graviers du parc communal, les vieilles pierres, datant du XV<sup>e</sup> siècle, de l'aile droite du manoir et de son ancienne ferme s'offrent encore à notre admiration.

De l'ensemble touchant de cet ancien château-ferme, se détache cependant une petite chapelle deux fois centenaire, dédiée à Notre-Dame; une atmosphère de calme et de sérénité se dégage de sa simplicité émouvante et plane sur le parc où alternent délicieusement d'agréables frondaisons et de ravissantes pièces d'eau.

Nous ne quitterons pas cet endroit charmant sans avoir vu les précieux trésors que recèle le petit musée de folklore local, installé dans les salles du château. Que de souvenirs, tout à coup nous assaillent... Ainsi celui du célèbre mystique Jean de Ruysbroek, nous conduit tout naturellement vers Groenendaal, ce petit hameau de Hoeilaart qui doit son nom au site enchanteur de sa verte allée.

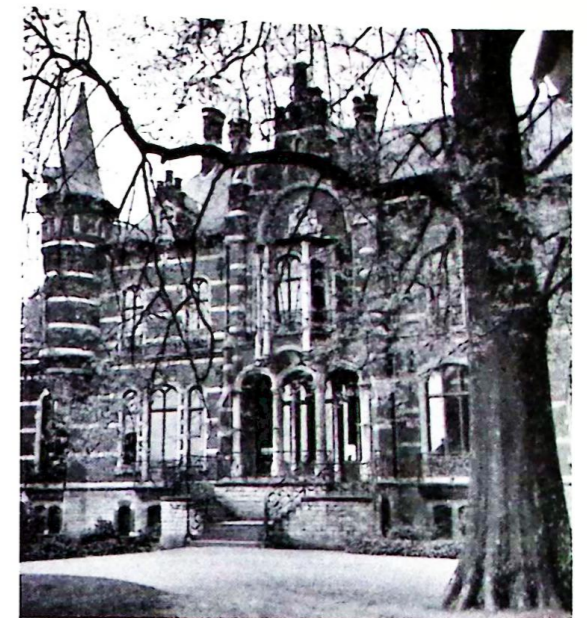
Ce coin paisible fut jadis le siège d'une fameuse abbaye, fondée en 1304, mais heurs et malheurs se succédèrent et s'abattirent douloureusement sur la petite communauté religieuse, et, de ce foyer spirituel où tant de hauts personnages venaient se recueillir, ne subsiste plus qu'une seule construction sans grand caractère, remontant à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, l'actuel château de Groenendaal, converti en restaurant. Mais non loin, la « Vlaamse Toeristenbond » a élevé, en 1953, à la mémoire de Jean de Ruysbroek, premier et digne prieur de l'abbaye, un monument auquel est accolé un banc de pierre très original : l'ensemble porte d'ailleurs le nom de « Ruusbroeckbank » (Le Banc de Ruysbroek).

Notre promenade à travers bois se poursuit, passionnante : une haute futaie ceinture la superbe enfilade des étangs de Groenendaal, mais nous continuons, et nous voici bientôt à l'orée d'un large arborétum où sont rassemblées toutes les espèces arborescentes aptes à prospérer dans nos régions.

Est-il encore nécessaire de présenter le célèbre hippodrome de la verte vallée : il draine vers

De haut en bas :

- la maison communale, ancien château de la Rochetterie,
- porte et bâtiments anciens dans l'enceinte de l'hôtel de ville,
- la petite chapelle du XVII<sup>e</sup> siècle, dédiée à Notre-Dame.





# Le Journal d'une Forêt

Jeudi 6 septembre

**H**IER, le jour s'était levé dans une masse opaque de nuages lourds gonflés de pluie; aujourd'hui, à son réveil, il s'étire dans de légères brumes de stratus bienvenus.

Les hirondelles ne se laissent pas tromper par ce sourire du beau temps. De grand matin, par dizaines, elles sillonnent le ciel de zig-zags brusques. Ce premier rassemblement précise leurs intentions de départ.

\*\*

Allongé de tout mon long sur un banc de bois brut, je veux me saouler une dernière fois aux rayons du soleil éclatant qui illumine la forêt de teintes merveilleuses.

La loi des saisons abaisse déjà considérablement le zénith de l'astre d'or qui baigne timidement de lumière mon petit univers. Au-dessus de moi, en face de mes yeux éblouis de beauté, les plaques étagées du feuillage se laissent transpercer par les teintes émeraude. Les feuilles les mieux exposées à la lumière ont un éclat vert-tendre qui rappelle la couleur qu'elles avaient au printemps (je feins de ne plus penser aux taches dorées qui abondent déjà). Pour me contraindre d'être réaliste, la brise détache quelques feuilles mortes qui se fauillent dans l'atmosphère faussement printanière de cet été agonisant dans la lutte impitoyable des saisons.

Lundi 10 septembre

Le feuillage des hêtres qui bordent les étangs se décolorent une mèche solitaire qu'ils mirent dans les eaux calmes.

Mardi 11 septembre

Ma dernière sortie nocturne date d'une dizaine de jours. Pendant cette période, la différence d'obscurité s'est fort accentuée. Dès huit heures, la nuit est complète. Jamais encore, je ne l'ai affrontée aussi sévère.

Malgré la parfaite connaissance que j'ai des lieux où je m'engage, le sol me réserve toutes ses embûches sous forme de dénivellations brusques ou la présence de racines qui surprennent mes pas pourtant prudents. J'ai fréquemment l'impression curieuse de marcher dans le vide.

Lundi 17 septembre

Quatre heures quarante-cinq.

En dehors de la forêt, le jour s'impose déjà, mais le soleil dort encore. Dans l'immense cathédrale des arbres, la nuit est complète. L'est n'est pas difficile à pointer derrière la longue trainée lumineuse qui coiffe l'horizon sylvestre.

Le soleil est-il gêné de se lever en ma présence? Pudiquement, il garantit ses aises sous une épaisse robe de brouillard bleuté. Le vent lui arrache bien vite ce voile indigne de sa beauté.

Six heures vingt. Le soleil se lève derrière la forêt. Je ne vois pas encore, mais la lueur va grandissant : le halo s'élargit, rougeoit; la lumière qui éclate fait mal aux yeux.

Six heures trente. Sournois, taquin, l'astre laisse dépasser une fine crête d'or qui s'élargit à une vitesse impressionnante en comparaison à la lenteur des premiers symptômes du lever. Au loin, les cimes d'arbres sont nettes mais tremblent comme un mirage flamboyant. Le disque solaire est immense et parfaitement rond. Les lueurs oranges se mélangent aux jaunes dominantes.

Tant de lumière d'un côté, et là derrière moi, la noire futaie hésite à s'illuminer. Mais bientôt, chaque tronc d'arbre — même celui le plus profondément enfoui dans le noir — se dore d'un parement jaune; dans le trou obscur de l'épave de la nuit, ces lumignons sont féériques. Les ombres projetées sont géantes. Face au soleil, les couleurs se confondent : troncs et feuilles sont noyés de sombres verts percés de mille diamants.

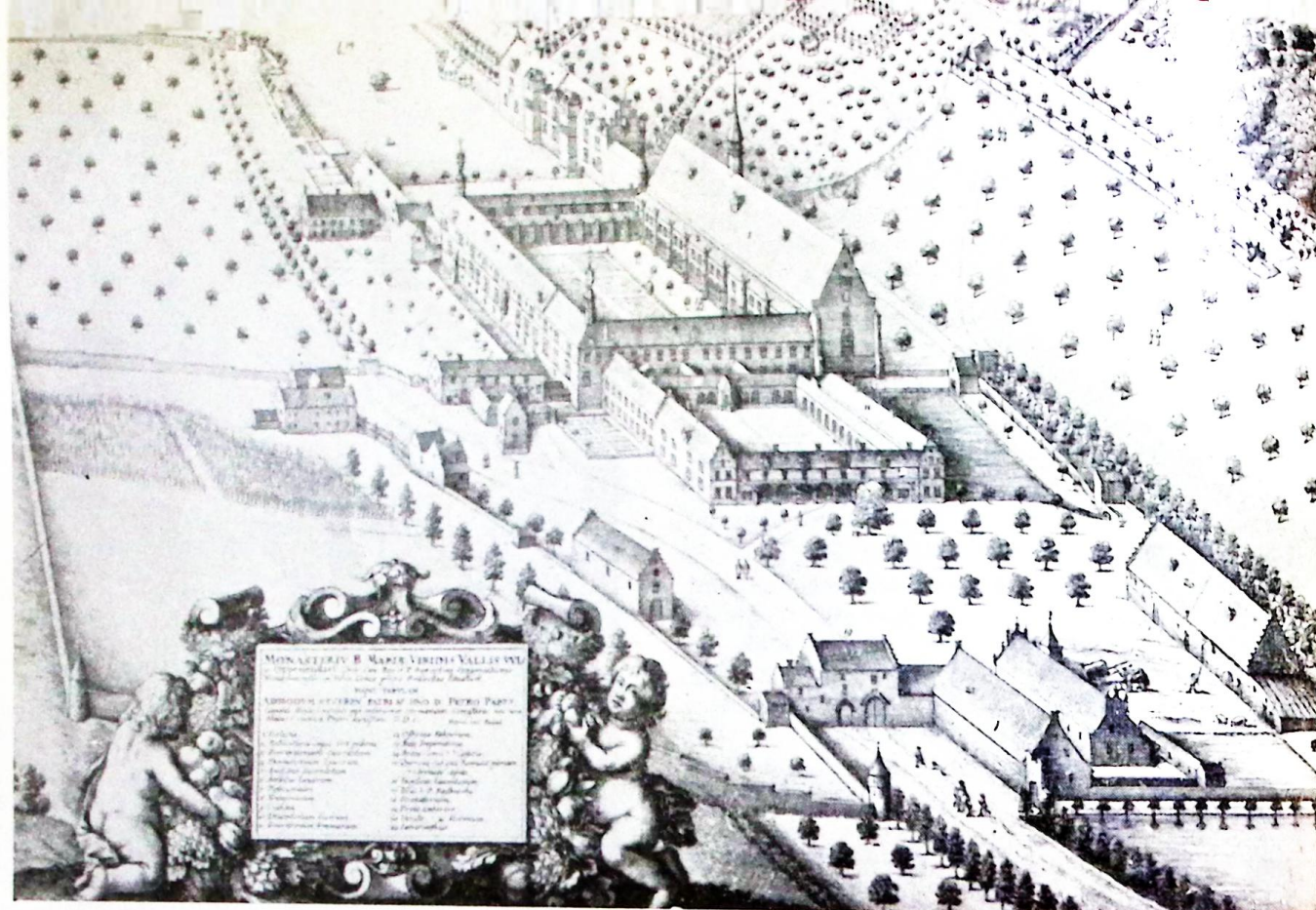
Le soleil s'élève. Son disque se rétrécit; ses bras s'allongent. Une belle journée s'étire.

Jeudi 20 septembre

« Saison d'Été — Festival de Clôture — Au programme : Ballet d'Écureuils ».

Par cette imaginaire publicité artistique, une poursuite de deux rongeurs ne pourrait pas mieux s'imaginer. Quel spectacle que d'observer les cabrioles de ces petits animaux tout bruns ! Parfois, pour échapper à son adversaire, l'un des rongeurs s'élançait dans le vide; la plongée vertigineuse de plusieurs mètres me fait craindre une chute au sol; mais c'est à cet instant, qu'avec une habileté incomparable, il s'accroche à un dernier faible rameau qui s'affaisse souplement sous le poids reçu.

De pareilles émotions se renouvellent mais n'atténuent pas pour autant leur vivacité de feu follet.



Le prieuré de Groenendaal — Gravure de W. Hollar (1648).

(Cabinet des Estampes — Bruxelles.)

ses pistes de plat et d'obstacles, chaque dimanche, des milliers de visiteurs...

Voilà que se dresse bientôt devant nous la Chapelle de Notre-Dame de Bonne-Odeur, construction entourée de légendes, sise en bordure de la chaussée de Mont-Saint-Jean à Malines, qui remonte sous son aspect actuel, petit sanctuaire de pierre, à 1864. Le culte de la Vierge y est encore maintenant très suivi, mais son origine se perd dans la nuit des temps.

Si vous êtes attentifs, vous découvrirez encore, cachée parmi les hauts arbres de la Forêt, la toute petite chapelle dédiée à Saint-Corneille.

Mais avant de revenir au village, le site du Kerrenberg vous arrêtera : en effet, ce point culminant de la Forêt de Soignes est envoûtant dans son âpre sauvagerie, et vous réserve de superbes échappées sur la fraîche vallée de l'Yse.

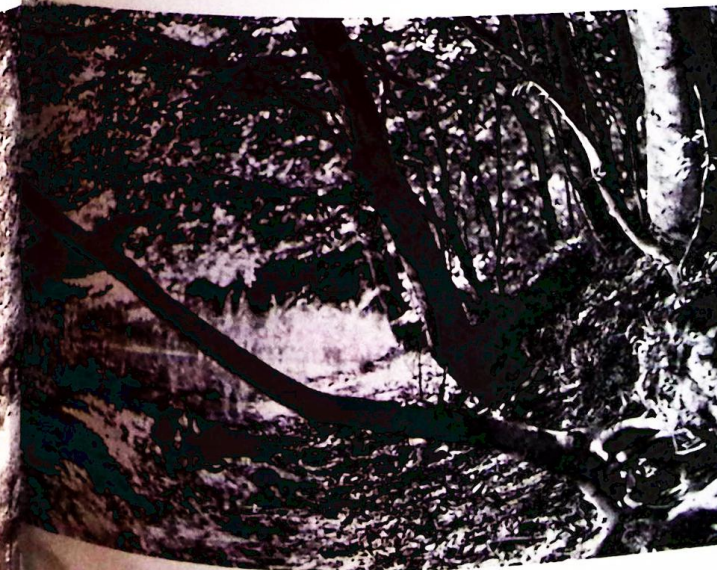
Le cadre romantique, calme et délicieux des bois nous entoure jusqu'aux portes de la cité de verre; nous sommes à notre point de départ; la cité nous tend les bras, nous engloutit dans la foule de ses admirateurs; nous devenons tout à coup anonymes parmi des milliers de gens venus comme nous à Hoeilaart, assister aux festivités en l'honneur du vin et du raisin belges.

Anne VAN WOLPUT.

La chapelle de Notre-Dame de Bonne-Odeur.



Le feuillage se mire dans les eaux calmes de l'étang.







Lundi 24 septembre

Quelques solitaires fougères se dessèchent dans un dernier reflet de couleur fauve. Dans ces fougères où le vert domine encore, l'apparition d'une tache rousse excite la confusion qui fait fixer mon attention sur ce que je croyais un instant être un chevreuil — au pelage de teinte identique — qui se serait avancé dans ces verdure.

Dimanche 30 septembre

Orage. Il fait nuit. D'un crescendo régulier, les lueurs blanches, vertes, bleues, lèchent le ciel et la terre; les vertes sont mêlées aux bleues; parfois, trop rapides, je ne peux pas définir leur couleur. Les éclairs blancs illuminent le décor qui semble être redevenu instantanément diurne.

Le contour de la forêt se détache soudainement en un net dessin d'encre de Chine sur fond de ciel embrasé. Les sapins montrent un squelette déchiré. Quelle orgie de couleurs échappées de l'arc-en-ciel!

L'orage s'éloigne enfin. Les nuages s'étirent. Une timide et solitaire étoile tente péniblement d'attirer sur elle les yeux éblouis de tant de lumière.

Prochain article : OCTOBRE

La lumière éclate.

## 90<sup>e</sup> ANNIVERSAIRE A HAMME-MILLE

La fanfare royale « Saint-Joseph », phalange communale, a fêté dignement, le dimanche 1<sup>er</sup> août 1965, le 90<sup>e</sup> anniversaire de sa fondation, par un brillant festival musical.

Devant une foule très nombreuse, se firent entendre successivement, au cours d'un concert public, les fanfares de: Haesrode, Néthen, Tourinnes-la-Grosse, Pérot, Beauvechain et Wez. Ces six sociétés défilant successivement dans les principales rues de la Commune y semèrent la joie et l'allégresse par l'exécution de marches des plus entraînantes. Le concert fut de bonne qualité et chaque morceau souleva de chaleureux applaudissements.

A l'issue du concert, plusieurs discours furent prononcés. Le Président Mr Victor Delgoffe, retraça les activités de la fanfare depuis sa fondation en 1875. Il rappela les noms des différents dirigeants et... les joyeux soupers de Sainte Cécile qui pendant soixante ans furent servis chez M. Henri Gillard (mieux connu sous le nom de: Chez Treeze), et après avoir remercié toute l'assistance, il lui donna rendez-vous, en 1975, pour le centenaire.

Le bourgmestre, M. Armand Snappe adressa aux Sociétés participantes ses bien sincères compliments pour leur brillante interprétation. Il insista sur les précieux services que la vieille société apporte à sa population et remercia celle-ci d'être venue encourager les efforts déployés par les fervents de la musique, cette langue universelle, vieille comme le monde et qui ne fait l'objet d'aucun « contentieux linguistique ». M. Snappe remit alors des distinctions à douze membres de la société jubilaire, sous les acclamations répétées du public.

M. Pellemans au nom de la Confédération Musicale de Belgique insista sur l'importance et la valeur des distinctions octroyées qui représentent 45, 35 et 25 années de dévouement à leur chère société.

M. Emile Courtois, député permanent, se fit l'interprète de M. le Gouverneur du Brabant, de la Députation permanente, de la Commission des Loisirs, dont il assume la présidence, pour apporter à la Société, à son Comité et à ses musiciens leurs chaleureuses félicitations. Il souligna tout le mérite revenant à son chef actuel, M. Emile Vandevos, et remit au Président, M. Delgoffe, la médaille provinciale du Mérite en Argent, octroyée à la Fanfare Royale « Saint-Joseph » par la Députation permanente.

Enfin, la comtesse Plater-Zyberk, au nom du Syndicat d'Initiative de la Vallée de la Néthen, exprima toute sa satisfaction de la réussite de ce festival musical du Brabant wallon. Elle sculigna le privilège pour le Syndicat d'y avoir rencontré cinq fanfares appartenant aux six communes affiliées. La Présidente adressa une mention spéciale au secrétaire Louis Mauquoy, parmi les décorés, lequel est en même temps un membre très actif du S.I. Elle invita les fanfares présentes à suivre l'exemple d'aujourd'hui en continuant à maintenir ces contacts amicaux et stimulants entre sociétés de musique et de donner si possible chaque année l'occasion de remettre, comme aujourd'hui à la Fanfare Royale « Saint-Joseph » une plaque souvenir de la part du S.I.

Un vin d'honneur clôtura cette inoubliable journée qui sera marquée d'une pierre blanche dans les annales de la Société et de la Commune.

Parmi les autres personnalités présentes, nous avons noté en passant: M. l'abbé Ravignat, curé; M. Justin Peeters, sénateur et bourgmestre de Wavre; le député permanent Ernest Courtroy; M. le notaire Guy de Streeel, vice-président du S.I.; MM. Roberti de Winghe et Cuvelier, respectivement bourgmestres de Bossut-Gottechain et Ophain-Bois; Seigneur Isaac; M. le docteur Schayes, etc.

## Vers le succès...

“ Donnez-nous trois ans, non, donnez-nous deux ans et **REBECQ-ROGNON** s'inscrira en grosses lettres dans l'annuaire du Tourisme ”

DE nombreux lecteurs ont été surpris lors de la parution de notre revue en juin et juillet derniers: en effet, pour la première fois, notre calendrier touristique signalait: Rebecq-Rognon: visites guidées du moulin d'Houx.

Bravo au jeune syndicat d'initiative et de tou-

risme de la commune: cette première réalisation ouvre la voie vers le succès...

Le S.I. de Rebecq-Rognon est né le 22 avril 1964 et déjà, sous l'habile direction de l'échevin, M. André Cheron, il est fier de nous communiquer les résultats obtenus et les projets en cours de réalisation.

Comme tout S.I. digne de ce nom, celui de Rebecq-Rognon s'est assigné pour tâche la défense et la mise en valeur des monuments, des sites, des trésors artistiques et des éléments d'attraction de la commune, l'organisation de manifestations et de fêtes et le développement d'une action de propagande et de publicité.

Les premiers projets à l'étude étaient: la création d'un musée Ernest Solvay, dans la maison natale de ce grand homme, la restauration du moulin à vent Derhais, divers travaux pour la conservation du moulin d'Houx et enfin, l'ouverture d'un terrain de camping-caravaning.

Certains d'entre vous l'auront déjà constaté: le moulin d'Houx est en grande partie restauré et les visites guidées ont remporté un net succès puisque le premier dimanche de l'ouverture plus de cent entrées furent enregistrées.

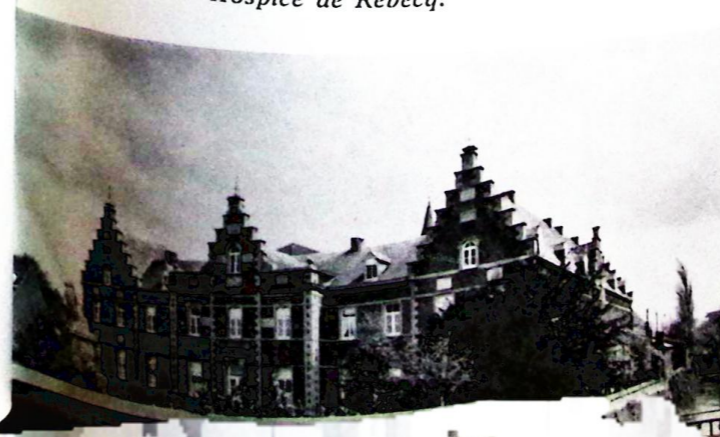
Le moulin d'Houx porte un nom poétique qui caractérise très bien cet endroit où la Senne a gardé toute sa poésie d'antan. Bâti en l'an IV de la République française par Marin Smet, il fonctionne uniquement à l'aide d'une roue hydraulique. Il n'a jamais cessé d'attirer les artistes-peintres et les promeneurs qui aspirent à trouver un endroit reposant, pittoresque et sauvage. Et déjà, les Rebecquois proposent d'installer à proximité, des bancs rustiques et de planter des roses dans ce site charmant, en bordure de la Senne: pourquoi pas, puisque Rebecq s'appelait autrefois Roosbeek ou la Rivière des Roses...

En face de ce joli moulin, on a découvert, tout à fait par hasard, une petite forge vétuste et plus ou moins délabrée, mais la commune espère pou-

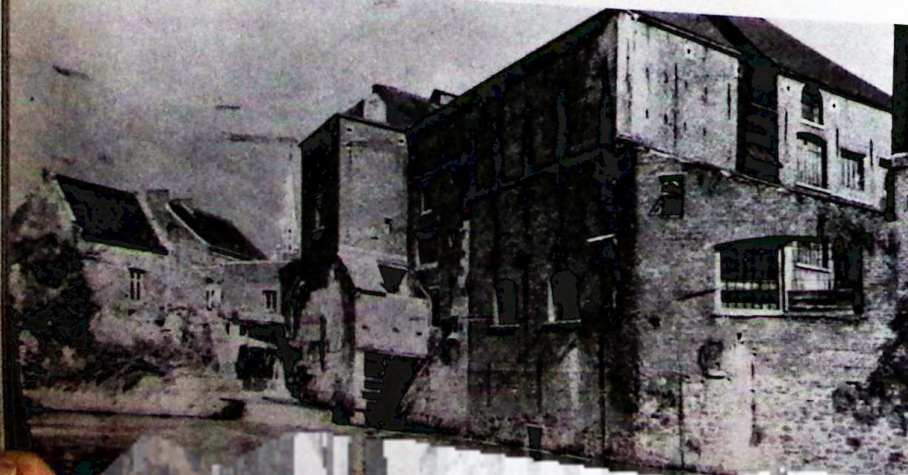


Le Moulin d'Houx dans son état actuel.

Le vieil Hospice de Rebecq.







voir sauver une grande partie des constructions et surtout les outils et matériaux anciens qu'elles contiennent. Ne serait-il pas étonnant de se retrouver ainsi, dans l'atelier poussiéreux d'un petit forgeron, quand au dehors règne en maître l'ère du machinisme, l'industrialisation et la mécanisation...

Mais revenons-en aux visites guidées, car, toujours grâce au S.I., l'Hospice de Rebecq retracera lui aussi sous les yeux des amateurs de vieilles pierres et d'histoire, le passé séculaire de son institution. Il fut fondé en 1300 par Marie, fille du comte de Rethel et veuve de Wauthier I<sup>er</sup>, seigneur d'Enghien et Prince de Rebecq. A la suite de la Révolution française, le couvent fut supprimé, mais l'empereur Napoléon, par son décret du 11 janvier 1811 reconnut la communauté religieuse de l'Hospice de Rebecq et l'institua définitivement en congrégation hospitalière. Actuellement, il est desservi avec infiniment de dévouement par les Sœurs de St-Augustin. La partie méridionale de l'Hospice qui longe la rivière est la plus ancienne. Une magnifique façade vers les jardins présente encore des fenêtres à croisées de pierre et des ancras donnant la date de 1627.

La chapelle de l'Hospice de style ogival, date des XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> siècles. Elle se compose d'une seule nef qui reçoit le jour de chaque côté par deux fenêtres à meneaux flamboyants, l'une ogivale et l'autre de plein cintre. La porte d'entrée est garnie de gros balustres de cuivre datés de 1626. On peut voir dans le couvent un intéressant mobilier du XVII<sup>e</sup> siècle et plusieurs tableaux remarquables dont un tryptique du XVI<sup>e</sup> siècle.

Le second projet principal de la commune était l'ouverture d'un terrain de camping-caravaning: en bonne voie d'aménagement, ce camp, situé en plein centre, dans une vaste zone de verdure, devra, dès 1966, de par sa situation, connaître un essor des plus rapides; l'emplacement d'une plaine de jeux et de sport est également prévue.

Une plaque commémorative a été apposée dernièrement sur la façade de la maison natale d'Ernest Solvay, rue des Sauniers; mais la réalisation du Musée a dû être remise à date ultérieure: en effet, les locaux du bâtiment sont actuellement

De haut en bas :

- les ponts de la Senne
- vue sur la magnifique promenade des garennes.
- le Moulin d'Arenberg.



Le moulin Derbais.

occupés par une école technique de couture.

En revanche, l'illumination du monument d'Ernest et Alfred Solvay et de son écrin de verdure, dans le Parc communal, face à la Grand-Place, monument qui avait été inauguré en 1938, à l'occasion du centenaire de la naissance d'Ernest Solvay, est chose faite depuis juin 1965.

D'autres projets d'illumination encore, seront bientôt réalisés: ils concernent les ponts de la Senne, la magnifique promenade des garennes, cette route qui serpente joyeusement entre la Senne et le Porphyre qui semble jailli du sol. et enfin, le futur parc communal, aux abords d'un des témoins centenaires du passé de la localité: le Moulin d'Arenberg. Ce dernier en effet, bâti en bordure de la Senne, existe depuis un temps immémorial. Il fut incendié en partie en 1858, mais restauré quelques mois plus tard. Ses deux grandes roues hydrauliques sont toujours en activité. Ce moulin à eau de Rebecq ne s'appela moulin d'Arenberg qu'en 1607, date à laquelle Antoine de Bourbon, roi de Navarre, vendit les seigneureries d'Enghien et de Rebecq à Charles de Ligne, Prince d'Arenberg.

Le moulin à vent Derbais, lui aussi plus que centenaire, fut construit en 1846; situé sur un point culminant de la commune, il servit en 1914 de poste d'observation aux Allemands puis il tourna clandestinement jusqu'en 1917, année où ses ailes furent arrachées par une tempête. Mais il sera bientôt lui aussi restauré et dans le paysage coloré et charmant de la vallée de la Senne, ses grands bras tourneront sous peu, inlassablement, infatigables...

D'autres magnifiques panoramas ou point de vue s'offrent également des lieux-dits « Le Pierreux » et le « Paradis », tandis qu'au pied des collines artificielles et boisées, de vieilles maisons et fermettes respirent agréablement le charme campagnard de nos villages ruraux.

Nous pouvons féliciter la commune de Rebecq-Rognon: que de chemin parcouru en si peu de temps, grâce à l'enthousiasme, au dynamisme de tous les habitants!

M. André Fagnard, secrétaire du S.I. de la petite localité, disait dernièrement: « C'est la volonté de réussir qui nous fera vaincre les obstacles. Ce désir d'aboutir, nous le trouvons, je crois, dans l'amour de notre commune, de ce petit coin de terre du Brabant wallon, si peu connu mais que nous désirons faire connaître et apprécier très loin en créant ici un pôle attractif ». Et il conclua par ces mots, plein d'espoir et d'ambition très justifiés: « Donnez-nous trois ans, non, donnez-nous deux ans, et Rebecq-Rognon s'inscrira en grosses lettres dans l'annuaire du Tourisme ».

M. A. D.

#### L'ÎLOT SACRÉ No 1

Le Syndicat d'Initiative de Bruxelles a toujours inscrit en tête de ses objectifs la promotion de la beauté de la capitale.

De son côté, la Ligue Esthétique Belge œuvrant dans le même sens s'est largement dépensée en faveur de la création de l'îlot sacré n° 1 de la Ville de Bruxelles.

Ces deux organisations ont décidé d'organiser en commun un Concours triennal de façades anciennes pour ce secteur.

Elles espèrent ainsi récompenser ceux qui ont déjà fait d'excellentes réalisations et en même temps provoquer de nouvelles initiatives dans le but de revaloriser au maximum l'environnement de la Grand-Place.

Voici les modalités techniques projetées pour ce concours:

- Seront primées les restaurations ou reconstructions de façades anciennes (XVI<sup>e</sup>, XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles) ainsi que les reconstructions dans les styles de la même époque.
- Des souvenirs ou des diplômes seront décernés pour une ou plusieurs façades au maître de l'ouvrage, à l'auteur du projet et aux exécutants.
- Le Jury du Concours comprendra l'architecte en chef de la Ville de Bruxelles, deux experts, un délégué du Syndicat d'initiative de la ville et un délégué de la Ligue Esthétique Belge.
- Un règlement du Concours sera édicté.
- L'épreuve concernera géographiquement l'îlot sacré n° 1 de la ville de Bruxelles délimité par l'arrêté du 24 août 1960.
- Elle sera ouverte à tous les maîtres d'ouvrages ayant introduit leurs plans après le 24 août 1960.
- Le Concours comprendra trois phases pour lesquelles les inscriptions seront reçues au plus tard le 31 décembre 1966, le 31 décembre 1969, le 31 décembre 1972.



# LA VIE QUOTIDIENNE A BRUXELLES

## à la Belle Epoque

### III

## A pied, à cheval, en voiture

A la Belle Epoque, la rue appartient aux piétons. Chacun traverse le boulevard où bon lui semble et les vieux messieurs en redingote discutent l'intervention belge en Afrique au beau milieu de la chaussée. L'opinion publique commence néanmoins à s'inquiéter de l'extension des moyens de transport et des inconvénients qui s'y rattachent. Dans son numéro 1, daté du 11 novembre 1900, le « Rire Belge » publie l'entrefilet suivant : « L'administration

communale de Bruxelles, d'accord avec la société des Tramways, vient de lancer au boulevard Anspach un sport absolument nouveau dont on n'a aucune idée dans les autres capitales. Il s'agit d'un steeple-chasse (sic) pour tramways avec barrières, barricades, précipices, mâts électriques, trolleys et tous bons obstacles de voieries. Heureusement, l'administration des hôpitaux, par une délicate attention, a fait placer à proximité des internes, des brancardiers, tout ce qu'il faut pour panser les plaies des promeneurs et emporter les débris de nos concitoyens. Amateurs d'écrasement, qu'on se le dise... ».

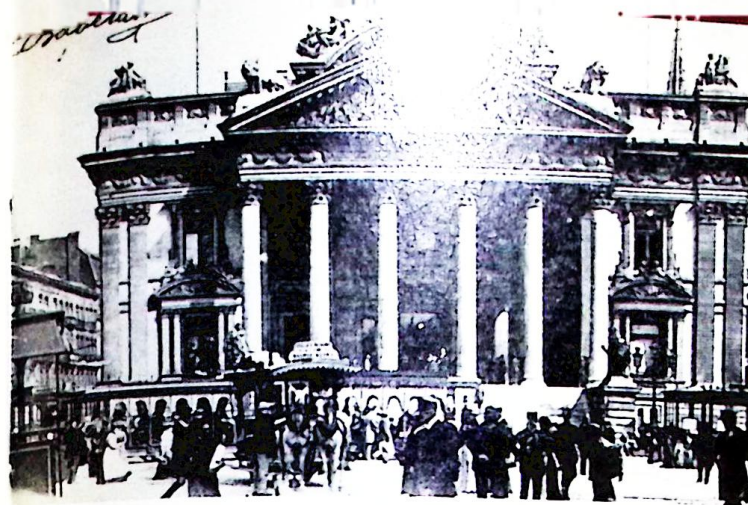
En fait, quelle était la situation ?

Rappelons d'abord qu'au moment où Léopold II monte sur le trône, Bruxelles compte sept lignes d'omnibus exploitées par « The Belgian Street Railways Omnibus Company Limited », plus connue par les habitants sous le nom de Société Vaucamps. Les véhicules à impériales, importés d'Angleterre, ne pouvaient transporter que 26 voyageurs. Deux chevaux étaient nécessaires pour tirer l'omnibus en terrain plat. En côte, — ligne d'Ixelles, par exemple — il en fallait quatre. C'était le moment d'essayer l'omnibus sur rails que les Bruxellois du siècle dernier appelaient « Chemin de fer Américain ». La rue de Laeken eut l'honneur de servir de terrain d'expérience aux essais de voie ferrée. La première ligne de tramways à chevaux reliait Sainte-Marie de Schaerbeek au bois de la Cambre. Elle était exploitée par le groupe Morris qui possédait 26 voitures à impériales. La dernière se trouve aujourd'hui au musée de la voiture du Cinquantenaire. La société Vaucamps fit concurrence du Groupe Morris et installa des voitures simples tirées par un seul cheval à l'exception de la ligne du bois qui en nécessitait deux. De son côté, une troisième



Chacun traverse le boulevard Anspach où bon lui semble.

La rue appartient au piéton.  
Passage clouté ? Connais pas !  
Place de Brouckère.



« Mais où sont les remorques d'antan ? »  
Place de la Bourse.

Saint-Hubert, rue de la Madeleine, rue Montagne de la Cour, place Royale, rue de Namur, porte de Namur, chaussée d'Ixelles.

— BOURSE - PLACE STEPHANIE : par la rue de l'Amigo, rue des Brasseurs, rue Marché-aux-Fromages, rue de l'Homme Chrétien, rue Dusquesnoy, place Saint-Jean, rue de l'Hôpital, rue Joseph Lebeau (ou rue de la Paille), Grand-Sablon, rue des Minimes, rue Watteu, rue Van Moer, rue de la Régence, place Poelart, rue des Quatre-Bras, porte (sic) Louise.

— BOURSE - PARVIS SAINT-JOSSE : par la rue de la Bourse, petite rue au Beurre, rue du Marché-aux-Herbes, Galeries Saint-Hubert, rue de la Montagne, rue Sainte-Gudule, rue du Bois Sauvage, rue de Ligne, Colonne du Congrès, rue du Congrès, place Madou, chaussée de Louvain.

— LAEKEN - ANDERLECHT : par l'avenue de la Reine, la rue Marie-Christine, le pont du canal, la chaussée d'Anvers, le boulevard et la place d'Anvers, la rue de Laeken, la rue des Augustins, la rue de la Vierge Noire, la rue Paul Devaux, rue des Poissonniers, rue Auguste Orts, rue Van Artevelde, rue d'Anderlecht, chaussée de Mons, rue de l'Instruction, pont du canal, avenue Wayez.

— EGLISE SAINTE-MARIE - BOIS DE LA CAMBRE : par la rue Royale, Sainte-Marie, place Collignon, rue Eenens, rue des Ailes, rue Herman, rue Kessels, gare Rogier, rue des Côteaux, rue du Mérimos, place Hauwaert, rue de la Commune, rue Saint-Josse, parvis Saint-Josse, rue Willems, rue Paul Mertens, square Marie-Louise, avenue Livingstone, rue de la Loi, chaussée d'Etterbeek, parc Léopold, place Jourdan, rue Gray, place Sainte-Croix, avenue des Eperons d'Or, avenue de l'Hippodrome, avenue du Congo, Bois de la Cambre.

— SCHAERBEEK (rue Rubens) - BOIS DE LA CAMBRE : par la chaussée de Haecht, la rue Saint Servais, l'Eglise Sainte-Marie, la rue Royale extérieure, la porte de Schaerbeek, la rue Royale, la colonne du Congrès, la place de Louvain, l'impassé du Parc, la place des Palais, le boulevard de Waterloo, la porte Louise, la place Stéphanie, l'avenue Louise, le Bois de la Cambre.

société, la Société Brésilienne, exploitait deux lignes secondaires. En 1879, « Les Tramways Bruxellois » devenaient concessionnaire unique des divers réseaux, après avoir racheté toutes les lignes existantes. A partir de 1893, l'énergie électrique remplaça progressivement le cheval. En effet, les frais d'entretien s'avéraient considérables et les bêtes n'étaient pas invulnérables. Entretiens, des essais de traction à vapeur avaient eu lieu, mais ils furent rapidement abandonnés : une locomotive pesait six tonnes et sa provision de carburant lui permettait un parcours de 6 à 7 kilomètres. Quant au bruit, il était proprement insupportable.

Les lignes du haut de la ville furent les premières électrifiées. Celle de Schaerbeek au Bois de la Cambre prenait le courant par caniveau souterrain. En 1899, les Tramways Bruxellois absorbaient une dernière ligne d'intérêt local, celle du « chemin de fer à voie étroite de Bruxelles à Ixelles-Boendael ». Les dernières voitures à traction chevaline ne disparurent qu'avec la guerre de 1914-1918, si bien que pendant longtemps, les deux modes de transport coexistèrent.

Ainsi naquit, vécut et mourut le « tram-car », cher à nos aïeux. En ce temps-là, la « section » coûtait 5 centimes avec minimum obligatoire de deux sous...

En 1896, trente lignes sont exploitées. Sept d'entre elles quittent la ville et se dirigent vers Haecht, Boitsfort, Humbeek, Sterrebeek, Eyseringen, la Petite Espinette, Enghien. Bien entendu, les itinéraires d'alors n'ont guère de points communs avec ceux d'aujourd'hui. En voici quelques exemples :

— BOURSE - BARRIERE DE SAINT-GILLES : par les rues de la Bourse, au Beurre, Grand'Place, rue de la Chapelle, rue de la Violette, place Saint-Jean, rue de l'Hôpital, rue d'Or, Steenpoort, place de la Chapelle, rue Haute, porte de Hal, chaussée de Waterloo.

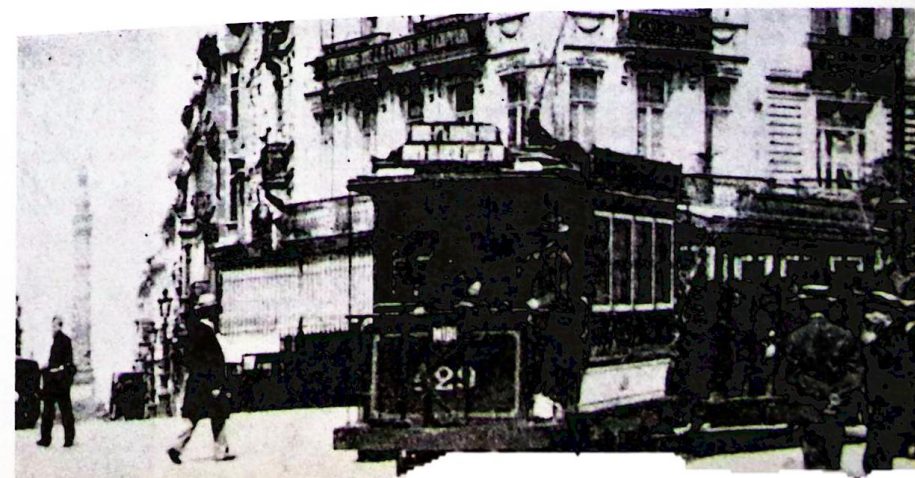
— BOURSE - PLACE COMMUNALE D'IXELLES : par la rue de la Bourse, petite rue au Beurre, rue du Marché-aux-Herbes, Galeries

Voilà qui laisse rêver. Et combien devaient être pittoresques ces promenades en tramway ouvert, le long de la rue de la Madeleine, au temps heureux où les mutilations ne l'avaient pas encore défigurée !

Malgré son inconfort, et sa lenteur, le tramway garde le haut du pavé. Son concurrent le plus direct est le fiacre. Dans son guide-album du touriste, « Vingt Jours en Belgique », Constant de Tours s'exclame : « A Bruxelles, les cochers sont polis et leurs fiacres sont des « vigilantes » qui font des petites courses à un franc ».

Bravo pour les cochers d'alors ! On peut les voir, coiffés du traditionnel tuyau de poêle, arpenter le pavé de la Place Rogier ou de la gare du Midi, devant l'alignement impeccable des « grandes claches » au repos. Le tarif appliqué est le suivant : 1 F la demi-heure. Chaque quart d'heure supplémentaire coûte

« Malgré son inconfort et sa lenteur  
le tramway garde le haut du pavé »  
(Porte de Louvain).





50 centimes. En temps de neige, lorsque la voiture est attelée d'un cheval de renfort, il est perçu 1 F 50 pour la première demi-heure et 75 centimes de supplément par quart d'heure. La nuit, les prix sont doublés, mais le tarif de nuit n'est appliqué qu'après minuit jusqu'à six heures du matin, en été, et sept heures, en hiver. Ce tarif s'applique aussi aux promenades au bois de la Cambre, au parc de Laeken, etc... Mais, il est dû 1 F d'indemnité pour le retour si l'on ne garde pas la voiture. Bagages : 10 centimes par colis. Le pourboire s'élève à dix ou vingt centimes. D'autre part, quelques compagnies s'occupent de louer des voitures de remise pour promenades : la Compagnie Belge des voitures de grande remise, rue de Ligne; Caloy, rue du Grand Cerf; Boly, rue Fossé-aux-Loups; l'Hirondelle, rue Stévin.

Tous cependant ne sont pas de l'avis de Monsieur de Tours. Voici comment le vicomte C. Terlinden parle de nos fiacres dans ses souvenirs de jeunesse : « Si les attelages de maître étaient élégants, par contre les fiacres, qu'on appelait aussi « vigilantes » ou « sapins » étaient lamentables, avec leur caisse branlante, leurs coussins râpés de gros drap bleu ou de molesquine, leur peinture écaillée, leurs panneaux bosselés. Les cochers ne se présentaient guère mieux. Ils étaient bourrus, avaient le nez perpétuellement empourpré, un chapeau haut de forme à rebrousse-poil, un foulard rouge et crasseux manteau-rotonde provenant de la réforme de nos régiments de cavalerie. C'était à la même source que se recrutaient les haridelles, véritables pièces anatomiques, aux côtes saillant en montagnes russes, à l'oreille basse, à l'œil terne, ne se tenant debout que par la force de l'habitude, qui, d'un trotinement résigné, promenaient le client, à raison d'un franc la course ou la première demi-heure « dans l'intérieur de la ville y compris les faubourgs », comme disait le tarif imprimé sur une pancarte graisseuse appendue à l'intérieur de la voiture. Ce même tarif prévoyait un prix spécial de deux francs la première heure, pour les promenades à l'Allée Verte, au Bois de la Cambre ou sur les boulevards.

Une société surnommée le Monopole s'était formée pour mettre à la disposition du public des voitures plus propres et plus confortables. Mais une cabale violente de tous les petits loueurs s'opposa à cette entreprise. Il y eut des rixes aux points de stationnement. Une chanson qui commençait par « A bas le Monopole »; « Vivent les cochers de Bruxelles ! » fit fureur dans les quartiers populaires. La politique locale s'empara de la question. On transigea en autorisant la société à avoir uniquement des voitures de luxe, avec des cochers en livrée. Elles étaient reconnaissables à leur numéro doré sur fond noir. Mais, comme leur tarif était supérieur de 50 pour cent au tarif ordinaire, le public préféra le bon marché au confort et à l'élégance, et le Monopole sombra.

Cependant, la véritable menace, celle de l'automobile, se précise chaque jour davantage, surtout depuis que Monsieur Levassor, à l'issue d'une course passionnante, a couvert les 1.200 kilomètres du parcours en 48 h 47 minutes, à la moyenne vertigineuse de 24 km-h. ! Il n'en faut pas plus pour que Léopold II fasse de l'automobile le mode de transport courant au château de Laeken. Il laisse néanmoins à d'autres le soin de prendre le volant se réservant le seul plaisir d'admirer le paysage qui défile. Le souverain deviendra l'heureux propriétaire de plusieurs bolides : une 110 Léon Bollée, une Panhard Levassor 50 CV, une Mercédès, une Morse et finalement une Lorraine Dietrich. En novembre 1900, « La Vie au Grand Air », de Paris, publie une photo de Léopold II occupant le siège arrière d'une teuf-teuf avec la légende suivante : « Le Roi Léopold II est un monarque tout à fait dans le mouvement. Il fait presque



Place Rogier - Gare du Nord.  
Aurait-on perdu au change ?

chaque jour une promenade en voiture automobile. Séduit par ce nouveau mode de transport, le Roi des Belges a fait l'acquisition de plusieurs voitures avec lesquelles il pourra essayer le mauvais pavé des routes de son pays. Nul doute qu'après cet essai le Monarque n'y fasse substituer le bon macadam.

Ainsi, le règne de l'automobile s'annonce, et pourtant ! les « plaisirs » de l'auto sont de nature à décourager les plus endurcis ! Voici comment un manuel de l'époque explique la mise en marche du véhicule : « Installez d'abord sur le tube de platine le capuchon. Puis ouvrez les portes de la cage du brûleur et ouvrez aussi, une ou deux secondes, le robinet d'alimentation de ce brûleur. Si le brûleur est en bon état, non obstrué, un petit jet d'essence en jaillira avec force et viendra se briser sur le capuchon qui coiffe le tube de platine. Dans la boîte à outils, prenez le goupillon, fil de fer tordu et garni à l'une de ses extrémités de fil d'amianté, et, en le présentant sous le petit robinet purgeur du grand réservoir, imbibez-le d'essence. Introduisez-le au fond de la cage d'allumage, approchez une allumette, et laissez flamber le goupillon pendant deux ou trois minutes, afin que le liquide s'y vaporise dès son passage à travers le bec. Ouvrez alors peu à peu le robinet d'alimentation... Les consignes continuent ainsi durant un long chapitre. Ce mode d'allumage reste en vigueur jusque vers 1905. Si le fameux brûleur vient à faiblir, le moteur pétarade cent fois avant de se caler. Et c'est l'inévitable attroupement des curieux autour du capot levé.

Quel est donc le rôle de l'industrie bruxelloise dans les progrès de l'autolocomotion ?

Il n'est pas négligeable. Dès 1897, on essaie ch...

Chacun son tour  
Les taxis-fiacres devant l'ancienne gare du Midi



nous un système de moteur qui intrigue beaucoup les personnes attardées qui habitent le haut de la ville. Les expériences ont lieu généralement entre dix heures et minuit, rue Royale extérieure et sur les boulevards, entre la porte de Schaerbeek et l'entrée de l'avenue Louise. Des les premiers essais, la voiture — appelons-la par son nom — gravit sans difficulté la rampe de la rue de l'Ascension et se dirige jusqu'à la porte de Namur à la vitesse de dix kilomètres à l'heure. Le moteur est un moteur à gaz de la force d'un cheval et demi et d'un très petit volume. Le gaz employé est la vapeur de naphte produite par un carburateur où le constructeur a cherché à obtenir le rendement le plus considérable possible avec la plus petite surface possible. Il n'y a qu'un cylindre, à double effet, et de huit centimètres de diamètre intérieur seulement. Le gaz envoyé à ce cylindre est puisé au carburateur par une pompe qui le comprime d'abord. Le cylindre met en mouvement un axe agissant par des engrenages sur l'essieu du moteur. Des embrayages variés permettent de faire varier la vitesse. L'ignition du gaz dans le cylindre est produite par une pile électrique. La direction et la vitesse se règlent au moyen de deux petits leviers placés à la portée du conducteur. La direction est donnée par la petite roue de queue mobile autour de son axe. Car le véhicule n'a que trois roues. On prévoit le remplacement imminent du naphte par du pétrole ou d'autres hydrocarbures ». L'appareil moteur ne pèse guère « que » 90 kilos.



« Un franc la course dans l'intérieur de la ville ».  
Porte de Hal.

Quelque douze ans plus tard, notre industrie peut s'enorgueillir d'un authentique produit indigène : la Belgica ! Au capital d'un million et demi, la société a son siège et ses usines au numéro 11 de la rue Vanderstraeten, en pleine ville. Voici d'ailleurs en quels termes le prospectus publicitaire vante le modèle 1904 :

« La BELGICA est une marque nouvelle en automobile.

« En cette matière, il ne s'agit pas d'être une ancienne firme; il faut surtout être au goût du jour

et produire des voitures dont les perfectionnements certains permettent d'affirmer qu'elles sont aussi bonnes que merveilleuses.

« Tel a été le but de la BELGICA, telle est sa raison d'être, et tel est le résultat qu'elle obtient.

« Nos Usines nous permettent de construire la voiture de la première pièce à la dernière, et les voitures que nous avons exposées au Salon du Cinquantenaire sont la preuve que la BELGICA est à la hauteur de sa réputation.

« L'Exposition de l'Automobile, au Grand Palais, à Paris, en décembre dernier, nous a donné l'occasion de sortir nos modèles 1904 et l'opinion a été unanime : une véritable stupéfaction qu'une marque, si jeune encore, eût si vite et si complètement atteint à la perfection. Ce qui frappe surtout dans la BELGICA, c'est la simplicité du mécanisme, la beauté des lignes de la machine : la tuyauterie a disparu pour ainsi dire, réduite qu'elle est au plus minime développement, et l'on voit si clair dans le rapport des organes qu'à l'inverse de ce qui se produit pour nombre de marques plus réputées, il n'est pas nécessaire d'être ingénieur diplômé pour conduire une BELGICA.

« La fabrication, réalisée tout entière dans nos Usines, permet d'arriver à vendre des voitures bon marché relativement à la valeur.

« Les carrosseries particulièrement heureuses de conception et d'une exécution soignée dans les moindres détails viennent compléter un ensemble qui donne à la BELGICA un aspect spécial, un cachet personnel qui fait dire quand on voit passer une de nos voitures : « Voilà une BELGICA ».

« Nos usines, situées dans Bruxelles, à cinq minutes de la Bourse, sont journellement visitées par les clients qui tiennent à voir eux-mêmes, avec quelle précision les moindres organes des voitures BELGICA sont fabriqués.

« Il ne pourrait en être autrement avec un outillage moderne, exclusivement composé de machines américaines les plus perfectionnées.

« Le succès, le triomphe, pourrait-on dire, que la BELGICA a remporté au Salon de Paris, repose sur l'ensemble des avantages qui viennent d'être rapidement indiqués.

« Conséquences naturelles : les demandes sont devenues si considérables, venant d'Angleterre, d'Italie, d'Espagne, de Russie, de France, que la Société BELGICA s'est vue dans la nécessité d'agrandir ses usines.

« Nous formons un vœu pour terminer : c'est que nos compatriotes après avoir vu ce dont la BELGICA est capable et, ainsi que la France l'a fait déjà, veuillent bien reconnaître que la BELGICA n'est pas indigne de rappeler dans sa marque le nom et les armes de notre pays. »

La naïveté de ce texte n'avait d'égale que le pittoresque de l'engin.

#### La réglementation de la circulation.

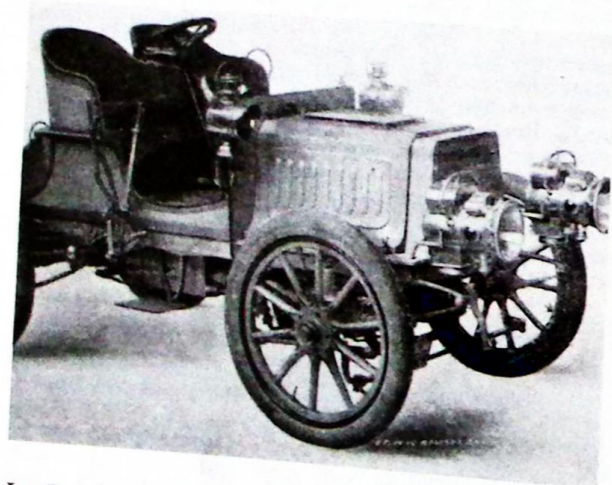
Où donc en est la réglementation de la circulation en Belgique à la Belle Époque ?

Une loi datée du 1<sup>er</sup> août 1899 porte révision de la législation sur la police de roulage et met fin à toute une série de lois, décrets et arrêtés dont les plus anciens remontent au 29 floréal de l'an X. Cette loi restera en vigueur jusqu'au 6 mars 1910, date à laquelle un nouvel arrêté apporte d'importantes modifications au règlement général précédent. Pour la première fois, « tout véhicule automobile circulant sur les voies publiques doit être pourvu d'une plaque portant un numéro d'ordre. Cette plaque sera délivrée par le gouverneur de la province (...) et moyennant justification du versement d'une somme de cinq francs entre les mains du receveur de contributions.



« Parlant des avertisseurs, le même règlement signale qu'il consistera « pour les voitures automobiles en une trompe à ton grave dont le son puisse être entendu à 150 mètres au moins. Pour les motocycles, en une trompe à ton aigu... et pour les vélocipèdes, en un grelot ou en un timbre dit « à roulette » dont le son puisse être entendu à 50 mètres au moins. » Au numéro 8 du même article, on note qu'« Il est interdit de faire circuler des véhicules automobiles dont le fonctionnement peut incommoder à raison du bruit, du dégagement des vapeurs de fumée, du répandage d'huile ou de toutes autres causes. »

Parallèlement, le 15 avril 1911, la ville de Bruxelles publie une ordonnance de police sur le roulage de la voierie, sur son propre territoire. On y trouve des renseignements pour le moins curieux, entre autres la nomenclature des rues de Bruxelles dont la descente est interdite aux motocyclistes : « Les motocyclistes doivent mettre pied à terre et conduire leurs machines à la main pour descendre les artères ci-après : Montagne de la Cour, Montagne du Parc, rue du Parchemin, rue Treurenberg, Montagne de l'Oratoire, rue des Comédiens, rue Tilly, Montagne de Sion, partie supérieure de la rue Bodenbroeck, depuis la rue des Petits Carmes jusqu'au bas de la rampe qui aboutit à la rue de la Régence. Sont de plus autorisées les avenues du Bois de la Cambre ci-après dé-



La Belgica, modèle 1904.

nommées : de Flore, de la Sapinière, de la Laiterie, de la Belle-Alliance et de Boitsfort. Dans le même souci de sécurité, la police de Bruxelles dresse le tableau des vitesses permises dans la ville.

Le voici :

**TABLEAU DES VITESSES PERMISES dressé par la police de Bruxelles.**

Distance repérée.	Mètres.	Temps maximum.
<b>BOULEVARDS DU CENTRE</b>		
De l'axe de la Bourse à l'axe de la rue des Teinturiers	209 m	50 sec.
De la rue des Teinturiers à la Place Fontainas	158 m	38 sec.
De la pl. Fontainas à la r. Phil. de Champagne	146 m	36 sec.
De la r. Ph. de Champagne à la r. de Tournai	105 m	36 sec.
De la r. de Tournai à la r. du Mirail	161 m	39 sec.



Ecuries du Roi.  
(Conduite intérieure de Léopold II).

De la Bourse à la rue Crétry	180 m	44 sec.
De la rue Grétry à la pl. de Brouckère	160 m	39 sec.
De la pl. de Brouckère à la r. du Pont-Neuf	257 m	1 min. 2 sec.
De la r. du Pont-Neuf à la r. de Malines	138 m	34 sec.
De la r. de Malines au Bd Botanique	118 m	29 sec.

**BOULEVARDS EXTERIEURS**

De la porte Louise à la porte de Namur	525 m	2 min. 6 sec.
Longueur du carrefour de la porte de Namur	79 m	19 sec.
De la porte de Namur à la rue du Trône	296 m	1 min. 12 sec.
De la rue du Trône à la rue Belliard	276 m	1 min. 6 sec.
De la rue Belliard à la rue Guimard	160 m	39 sec.
De la rue Guimard à la rue de la Loi	160 m	39 sec.
De la rue de la Loi, à la rue du Marteau	188 m	46 sec.
De la rue du Marteau à la porte de Louvain	214 m	52 sec.
De la porte de Louvain au tournant du Boulevard Bischoffsheim	372 m	1 min. 30 sec.
De ce même tournant à la rue Royale	189 m	46 sec.
De la rue Royale à la place Rogier	511 m	2 min. 3 sec.

**AVENUE LOUISE**

De la porte Louise à la place Stéphanie	269 m	1 min. 5 sec.
De la Place Stéphanie à la rue Blanche	315 m	1 min. 16 sec.
De la rue Blanche à la rue Defacqz	254 m	1 min. 1 sec.
De la rue Defacqz à la rue du Bailli	225 m	54 sec.
De la rue du Bailli à la rue du Magistrat	300 m	1 min. 12 sec.
De la rue du Magistrat à la ch. de Vleurgat	204 m	53 sec.
De la Ch. de Vleurgat au Rond-point Du Rond-Point au Bois	241 m	58 sec.
	627 m	2 min. 31 sec.

Le règne de l'automobile s'annonce  
Parc de Tervuren.



**Souci de courtoisie.**

En réalité, un code de la route, tel que nous le connaissons aujourd'hui, n'existe pas, du moins officiellement. Cependant, une réunion de l'Automobile Club de Belgique convoquée le 8 avril 1905 adopte le texte d'un code international qui sera admis par tous les membres des différentes associations automobiles et touristiques de Belgique et de l'étranger. Ce précurseur du code actuel compte... 11 articles. En voici les « meilleurs » :

Art. 6 : En approchant d'hommes et d'animaux, on doit les prévenir par des appels de trompe, jusqu'à ce que leur attention ait été manifestement éveillée...

Art. 8 : Une automobile, croisant un accident, devra s'arrêter pour offrir son assistance la plus complète aux blessés d'abord, puis aux auteurs de l'accident toujours présumé involontaire.

Art. 9 : a) Tout automobiliste doit aide à son camarade qui le lui demande.

b) Une voiture en panne demande de l'aide de la façon suivante :

1) s'il fait jour, en agitant un bras dans plan perpendiculaire à la route, la figure tournée vers la voiture dont on sollicite l'arrêt ou en plaçant ostensiblement sur la voiture un drapeau blanc fait au besoin avec un mouchoir.

2) la nuit, en agitant une des lanternes en travers de la route.

Art. 10 : en cas de panne d'essence, le chauffeur qui en sera requis doit à son camarade la quantité d'essence qu'il aura disponible en excédent. Cette essence sera payée comptant.

Malgré la naïveté de certains passages, on est frappé par le souci de courtoisie dont le code entier est empreint.

Il serait temps peut-être de retourner aux sources...  
Georges WINTERBEEK.

**L'ELITE DU MONDE INDUSTRIEL A BRUXELLES EN SEPTEMBRE**

La 9e Exposition Européenne de la Machine-Outil qui se tiendra dans les Palais du Centenaire à Bruxelles, du 3 au 12 septembre prochain, s'annonce comme un succès considérable.

De nombreux hommes d'affaires, industriels, ingénieurs et techniciens des quatre coins du monde, ont d'ores et déjà annoncé leur visite à Bruxelles à cette occasion. Les Etats-Unis, le Japon, les Indes et l'Amérique du Sud y seront massivement représentés.

Indépendamment des nombreux problèmes techniques qui ne cessent de se poser, le Commissariat Général de la 9e EEMO a dû faire face au très délicat problème de l'accueil et du logement de ces visiteurs étrangers.

Le Commissariat Général lance un pressant et urgent appel à la population bruxelloise pour que les particuliers, disposant de chambres pendant la première quinzaine de septembre, se fassent connaître d'urgence.

Les offres sont centralisées par le Comité d'Accueil et de Logement de la 9e EEMO (119, Boulevard Ad. Max, Bruxelles - Tél. 19.01.10) qui se tient à la disposition du public pour fournir tous les renseignements désirables.

**LE CHAMP DE BATAILLE DE WATERLOO**

Sur les traces de Wellington, Blücher et Napoléon.

Un itinéraire mis complètement à jour, bien documenté et rehaussé d'une carte très agréable à consulter et de quarante illustrations, qui vous conduira de Bruxelles aux Quatre-Bras via Waterloo, Braine-et Vieux-Genappe

l'Alleud, Plancenoit est en vente à la FEDERATION TOURISTIQUE DU BRABANT, 4 rue Saint-Jean, à Bruxelles 1 (Téléphone : 13.07.50) au prix modique de 100 F. — C.C.P. 3857.76.

**GAGNEZ LE PRIX CULTUREL 1965 du Syndicat d'Initiative de Braine-l'Alleud**

...en participant à l'une ou l'autre, soit à l'une et l'autre des différentes épreuves sélectionnées pour vous et ci-après détaillées...

- Littérature française (tout texte manuscrit ou enregistré);
- Musique (composition originale, arrangement... écrits ou enregistrés);
- Peinture (tous formats et tous procédés);
- Photographie (diapositives ou noir et blanc - tous formats);
- Cinéma (tous formats - couleur, noir et blanc, sonore ou muet).

**Thème unique imposé**

Cheminant, pèlerinant,

Et devisant brainoisement...

A la rencontre et à la découverte des

Sentiers touristiques de Braine-l'Alleud.

Tous renseignements - M. Georges Deprez, 13, rue Schepers à Braine-l'Alleud. Tél. 02/54.27.80 (après 19 heures).

**UNE EXPOSITION BRABANÇONNE**

Une exposition d'art, organisée par la province de Brabant, se tiendra en la salle du Palais des Congrès (Mont des Arts) du 23 octobre au 7 novembre 1965 inclus.

Cette exposition sera réservée aux œuvres d'artistes belges, nés ou domiciliés dans le Brabant, qu'il s'agisse de peintres, de dessinateurs, de sculpteurs, d'architectes ou d'artisans d'art. Deux œuvres au maximum par artiste pourront être présentées. Le jury ne pourra en retenir qu'une. Sont également admis, les artistes de nationalité étrangère qui, dans le courant de l'année 1965, sont légalement domiciliés depuis cinq ans au moins dans la province de Brabant.

Les artistes, désireux d'exposer, enverront au secrétariat de la Commission provinciale des Beaux-Arts, bureau 11, rue du Chêne, 22, à Bruxelles, avant le 10 septembre 1965, leur bulletin d'adhésion accompagné d'une déclaration signée certifiant qu'ils sont nés ou domiciliés dans le Brabant ou qu'ils y sont légalement domiciliés, depuis cinq ans au moins.



Suggestion  
pour les  
derniers  
beaux  
jours

# UN DIMANCHE à HOFSTADE...



Le lac d'Hofstade.

Ce circuit a été spécialement étudié à l'intention des touristes motorisés. Les excursionnistes ne disposant pas de moyens de transport individuels atteindront aisément les sites d'Hofstade et de Muizen à l'aide des trains et autobus mentionnés in fine.

## Itinéraire n° 1

**S**ORTIR de Bruxelles par la Porte de Schaerbeek et la rue Royale (direction Schaerbeek). À droite se dressent, d'abord, le building de la Prévoyance Sociale, d'une hauteur totale de 65 mètres, œuvre de Hugo Van Kuyck, aux proportions pleines d'harmonie, puis l'Eglise du Gesù, construction très dépouillée (architecte : Antoine Courtens), caractérisée par sa tour formée de trois retraits successifs et son portail animé de sculptures d'Alfred Courtens. À gauche se développe, en contrebas, le Jardin Botanique, (classé), délicieux havre de verdure avec étang, terrasses garnies de pelouses et de parterres fleuris; nombreuses statues symbolisant les fleurs et les plantes ou évoquant les saisons, cet ensemble étant do-

miné par de vastes serres, abritant le Musée du Jardin Botanique, avec partie centrale en forme de dôme et pavillons latéraux servant d'orangerie. Ces bâtiments ont été élevés entre 1826 et 1829, d'après un projet de l'artiste peintre Pierre-François Gineste.

De la balustrade, en pierre bleue, qui court le long de la rue Royale, à hauteur du Jardin Botanique (altitude: 46 mètres), coup d'œil charmant sur les pelouses en terrasses et sur la basse ville gardée par l'impressionnant building Rogier (Martini), élevé en 1958 par l'architecte Cuisinier.

À l'extrémité de la rue Royale, bordée de maisons de maître, occupées surtout, de nos jours, par des firmes commerciales, l'Eglise Sainte-Marie\* achève, avec bonheur, l'admirable perspective de cette vénérable artère. Ce sanctuaire (1845-1853), généralement considéré comme le plus original sinon le plus artistique qui ait été élevé dans l'agglomération bruxelloise dans le courant du siècle dernier, est un monument romano-byzantin où se mêlent des emprunts au gothique formant un ensemble composite du plus bel effet que domine un dôme couronné lui-même par une lanterne octogone.

Une tour, haute de 38 mètres, et flanquée de quatre tourelles octogonales prolonge ce séduisant édifice (architecte : Louis Van Overstraeten).

S'engager dans la Chaussée de Haacht qui traverse le faubourg de Schaerbeek, centre résidentiel très étendu et 5<sup>me</sup> commune du pays du point de vue du nombre de ses habitants.

On longe, successivement à gauche la Maison des Arts (147, chaussée de Haacht), gros hôtel de maître, construit en 1826, en briques et pierres d'Ecaussines, abritant, aujourd'hui un centre culturel com-

## ITINÉRAIRE

BRUXELLES

DIEGEM

VILVOORDE

ELEWIJT

HOFSTADE

MUIZEN

Retour par :

PERK

MELSBROEK

(60 km environ)

portant, entre autres, un musée d'histoire locale et des collections de revues parues, en Belgique depuis 1800, ensuite, l'Eglise Saint Servais, de style néo-gothique, qui renferme une remarquable collection de tableaux anciens, enfin, à droite, le parc Josaphat, d'une superficie de 20 hectares, agencé avec un goût exquis et formant une réserve naturelle de toute beauté tant par la richesse de sa flore et de sa faune que par l'extravagance de son relief hardiment découpé, où s'imbrique un jardin alpin adroitement reconstitué.

La chaussée de Haacht pénètre, maintenant, sur le territoire d'E-

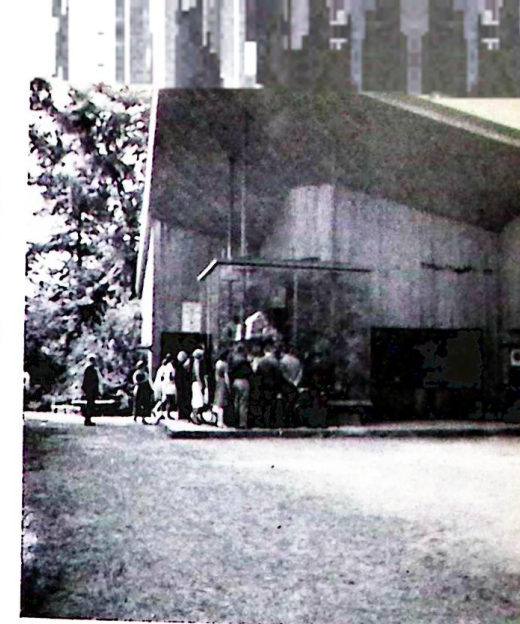
\* = monument, site ou œuvre d'art remarquable.

# ...ET AU DOMAINE DE PLANCKENDAEL à MUIZEN

vere, ancien centre rural, intégré, aujourd'hui, dans l'agglomération bruxelloise, où prolifèrent de coquettes cités-jardins.

On remarquera, à 500 mètres, à gauche de la chaussée, l'Eglise Saint-Vincent, reconstruite au XVIII<sup>e</sup> siècle et précédée d'une forte tour d'origine romane.

Continuer jusqu'à Diegem, plaisante agglomération agricole et industrielle s'étirant le long de la Woluwe. Avant de s'engager à gauche, dans le boulevard de la Woluwe (direction de Machelen), suivre à droite cette même artère pour visiter l'Eglise Sainte-Catherine\* (classée) très bel édifice rural,



L'Aquarium de Planckendael.

de style gothique tertiaire, avec tour originale (1654), en forme de tiare.

L'intérieur offre d'intéressants chapiteaux à feuillages, d'opulentes boiseries et un excellent tableau de Jean van Houbracken représentant saint Corneille et datant de 1643.

En contrebas de l'église, le Châtelet (classé) de l'ancien manoir seigneurial, est un petit bâtiment typique (XV<sup>e</sup> siècle), construit en pierres du pays et flanqué de deux poivrières.

Pousser, le cas échéant, jusqu'à l'ancien moulin à vent de Diegem, érigé en bordure du boulevard de la Woluwe, à 1 km à l'est de l'église (direction Zaventem). C'est une construction, en briques, très harmonieuse, datant de env. 1800 et faisant office de château d'eau, depuis 1933, pour les besoins de la Cartonnerie-Papeterie De Coninck. À remarquer à l'avant-plan, une ancienne chapelle, transformée en habitation et englobée dans le complexe industriel. Au-delà de la Papeterie De Coninck, un chemin (Weidestraat) conduit, en face du Duyvenmolen\* ou Moulin aux Pigeons, baigné par la Woluwe. C'est une séduisante construction en pierres de la région. L'usine fonctionnait déjà en 1628 et fit office, tour à tour, de moulin à huile et à grains. Pratiquement désaffecté de nos jours, il a gardé, grâce surtout à son élégante roue à aubes, et à la patine de ses vénérables murs, un charme à la fois romantique et désuet.

Revenir au carrefour de la chaussée de Haacht (steenw. op Haacht) et du boulevard de la Woluwe (Wo-

Diegem : Eglise Sainte-Catherine.



DIEGEM.



Schaerbeek :  
Entrée Maison des Arts.



luwelaan) qu'on suit maintenant jusqu'à *Machelen*.

A l'entrée de cette commune mi-industrielle mi-résidentielle se détache, à droite, le *Château de Beaulieu*\* (classé), précieux témoin de l'art de bâtir au XVII<sup>e</sup> siècle, dû au talentueux architecte Lucas Fayd'herbe (1654). De forme rectangulaire, il présente deux façades, aux agréables proportions, agrémentées de colonnes doriques et de motifs baroques, avec porte monumentale, surmontée d'armoiries gardées par des atlantes. Des deux tours carrées, coiffées de campaniles qui flanquaient d'édifice, seule celle de gauche a été maintenue. Salle centrale (classée) ornée d'un magnifique plafond de J.C. Hansche (1659) figurant les travaux d'Hercule.

Au cœur de la localité, à droite du boulevard, (accès par la *Kerklaan*), l'*Eglise Sainte-Gertrude* (classée) édifice très spacieux, en pierres blanches, remontant à la fin des temps gothiques (XVI<sup>e</sup> siècle), qui en dépit d'agrandissements notables, a gardé une étonnante unité de style. Le mobilier, autrefois plus opulent, comporte quelques pièces de valeur dont une toile donnée à Cossiers où est évoquée la mort de sainte Gertrude. Nombreuses pierres tombales.

Joindre *Vilvoorde* (Vilvorde), importante agglomération (34.000 habitants) aux ressources agricoles, mais surtout industrielles (fabrications métalliques, industries chimiques, minoteries, cokeries, biscuiteries, ateliers de montage pour automobiles). Le canal de Willebroek traverse la localité. Plusieurs restaurants présentent comme spécialité le bifteck de cheval.

Syndicat d'initiative (V.V.V.) Gemeentehuis, Tél.: (02) 51.00.20.

L'*Eglise Notre-Dame*\* est un très beau monument de style gothique, avec chœur remarquable (1342-1384), œuvre des talentueux architectes Gherys et Obens. La nef plus lourde ne fut édifée qu'au XV<sup>e</sup> siècle. Deux tours à tourelles, dont une seule a été achevée, flanquent le chœur. L'intérieur est plein de majesté. Somptueuses stalles\*, chef-d'œuvre du baroque, (1663) provenant de l'ancien prieuré de Groenendaal. Chaire de vérité d'Arthur Quellin le Jeune et belle galerie de tableaux de Verhaghen, Coxie, Godfried Maes, etc...

Près de l'église, le *Kijk-Uit*, construction typique, en briques et pierres du pays, accolée à une tour carrée.

Maison natale du peintre Jean Portaels (Brasserie de l'Etoile), au porche pittoresque, surmontée d'une tour carrée. L'*Eglise Notre-Dame*

Le clocher de l'église Ste-Gertrude de Machelen (XVI<sup>e</sup> siècle).



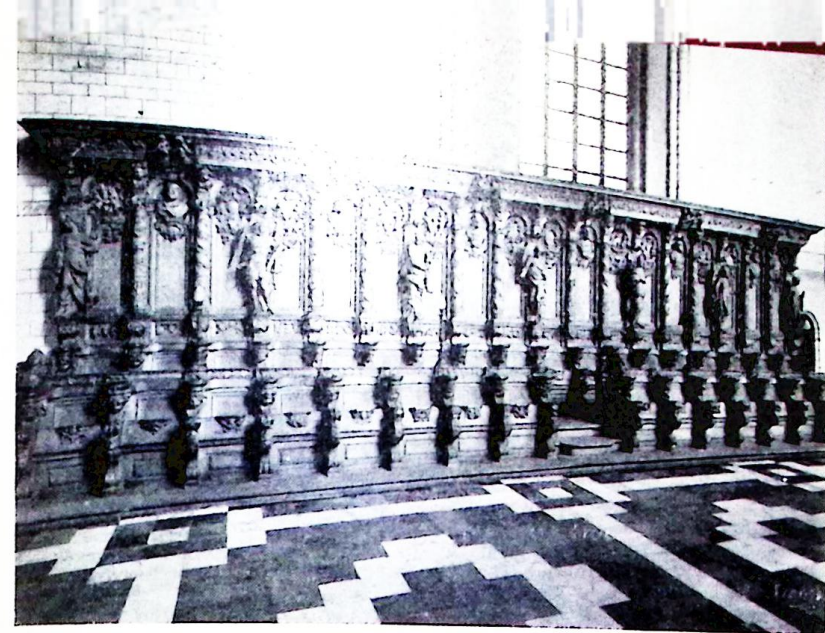
Diegem: Le Duyvenmolen ou Moulin aux Pigeons.

de la *Consolation*\*, sise Leuvense straat, et attenante au couvent des Ursulines, se compose d'une nef en gothique tardif, donnant sur un autre sanctuaire, édifié en 1663-1665, en style baroque, avec plan rayonnant et clocher octogonal. Seule cette dernière partie est accessible au public. On y vénère une précieuse Madone miraculeuse (XIII<sup>e</sup> siècle). Grande procession et pèlerinage à Notre-Dame de la Consolation, le 3<sup>e</sup> dimanche après Pâques. Sortir de Vilvoorde par la N.1 (direction Mechelen).

A *Eppegem*, centre rural (culture maraîchère), visiter l'*église Saint-Clément* affreusement mutilée en 1914 et entièrement restaurée en 1921. La tour remonte aux temps gothiques. A l'intérieur, toile d'une valeur exceptionnelle: «l'Adoration des Mages», œuvre marquante de P. J. Verhaghen, traitée dans la manière des peintres italiens du XVIII<sup>e</sup> siècle. Culte à saint Clément.

S'engager, à présent, dans la chaussée conduisant à *Elewijt*.

Parcours éminemment bucolique. Bientôt, à droite, émergent les riantes frondaisons du *Château du Steen* ou *Rubenskasteel* où Pierre-



Les somptueuses stalles (1663) de l'église Notre-Dame de Vilvoorde.

Paul Rubens passa, de 1635 à 1640, les cinq derniers étés de sa prodigieuse vie.

Ancienne demeure fortifiée, dont les origines remontent suivant toute vraisemblance au début du XIV<sup>e</sup> siècle, le château encore entouré de douves de trois côtés, présente actuellement les caractères essentiels des productions de la Renaissance. La façade septentrionale\*, (classée) est typique. Elle se compose de deux ailes surmontées de pignons à gradins avec avant-corps central plus élevé. La base, en pierres, tranche assez agréablement sur le rouge des briques qui habitent les étages. Cette façade, partiellement retouchée et exhaussée, au cours du siècle dernier, a gardé, dans son ensemble l'aspect qu'elle avait du temps de Rubens.

La façade méridionale, avec tour hexagonale engagée dans le corps central, a été assez radicalement modifiée au XIX<sup>e</sup> siècle. L'accès au château se fait par un pont à trois arches remplaçant le pont-levis primitif.

Devant le manoir (côté route) se développent de gracieuses dépendances (classées du XVIII<sup>e</sup> siècle).

Le château (propriété privée) n'est accessible qu'à l'occasion d'expositions organisées généralement durant la haute saison touristique (juin-juillet-août). En face du domaine, en bordure de la chaussée, subsiste l'ancien moulin à eau du *Steen*, qui fut converti en cabaret avant d'être transformé en habitation.

Une jolie drève relie le *Steen* au village d'*Elewijt* où l'*église Saint-Hubert*, édifice en briques, de sty-

le néo-gothique (1847), retiendra l'attention pour sa tour trapue en pierres blanches, d'origine romane et pour les excellentes toiles qui garnissent le chœur et qui sont d'anciens volets exécutés, en 1620, par Pierre Van Schoebreeck. A remarquer, également, dans le fond du sanctuaire, une vaste composition de Guillaume Herreyns, d'un coloris très soutenu et représentant une «Crucifixion».

*Elewijt* est doté de deux terrains de camping-caravaning, ouverts du 1<sup>er</sup> mai au 30 septembre.

Par la chaussée de Mont-Saint-Jean à Mechelen (Malines), se diriger, maintenant vers le *Domaine de l'Etat à Hofstade*, distant de 2,5 km d'*Elewijt* (village).

Le *Domaine de l'Etat*\* est une station d'été très renommée et un des hauts lieux de tourisme de plein air en Brabant (près d'un demi-million de visiteurs en 1964). Le domaine s'étend sur quelque 150 hectares dont environ la moitié est occupée par des pièces d'eau. Celles-ci sont formées, principalement par 2 lacs artificiels (les plus grands de Belgique après ceux de Virelles

et d'*Overmere-Donk*), d'une superficie respective de 35 et 25 hectares. Un: très vaste plage, longue de 750 mètres, et couverte de sable du Rhin, borde en partie le grand lac.

Outre la plage, les installations balnéaires comportent 200 cabines et une piscine.

Le grand lac, doté de plusieurs hangars, est également ouvert aux fervents du yachting.

En plus de sa réserve ornithologique, le domaine possède une faune aquatique d'une belle diversité (carpes - perches - gardons - brochets - anguilles, etc...). Parmi les attractions offertes aux estivants, signalons le golf-miniature de 19 trous (10 F par personne et par parcours), le patinage à roulettes (25 F par heure), le tennis (40 F par heure), un parc d'attractions pour enfants (gratuit), la pêche (35 F par jour pour 2 lignes), le canotage (barquette pour 3 ou 4 personnes: 45 F par heure; barquettes pour 1 à 2 personnes: 25 F par heure) et, enfin, la natation. (location de cabine: 5 F pour la plage: 7 F pour la piscine).

Les installations balnéaires fonctionnent en principe, de mai à fin septembre. Le domaine, doté, en outre, d'un terrain de camping-caravaning, ouvert d'avril à septembre (place pour deux mille campeurs), d'une auberge de jeunesse, cuverte toute l'année (plus de 100 lits), et de plusieurs restaurants et buvettes, se prête admirablement aux promenades dans un cadre particulièrement tonique.

Plusieurs spacieux parkings (autos - motos - vélos) ont été aménagés aux diverses entrées. Domaine ouvert toute l'année. Accès gratuit.

Seul l'usage des installations est soumis aux droits reproduits ci-dessus. L'avenue du *Trianon* (*Trianonlaan*) relie, après avoir franchi le canal de Louvain à la Dyle, le *Domaine d'Hofstade* à la N. 51 *Leuven-Mechelen* (Malines), dans laquelle on s'engage à gauche, en direction de Mechelen (Malines).



La façade (côté route) du Château du Steen à Elewijt.



Après 1 km de parcours se présente à gauche, l'entrée du *Domaine de Planckendael*\*; vaste et attrayante propriété d'une superficie approximative de 36 hectares aménagée par la Société Royale de Zoologie d'Anvers en réserve zoologique où de nombreux animaux en provenance du Zoo d'Anvers vivent en état de semi-liberté. Dans de spacieux enclos équipés d'abris et d'étables évoluent, entre autres, des chameaux, bisons, antilopes, alpagas, vigognes, bouquetins, zébus, wapitis, nandous, yacks, poneys de Shetland, chèvres d'Égypte, chèvres naines, ânes nains, moutons de Wallachie, faisans etc... Ces espèces



Hofstade: Haut lieu de tourisme.



Domaine de Planckendael à Muizen. Le château converti en restaurant. A l'avant-plan, une des magnifiques pièces d'eau qui agrémentent le site.

droite de la route, les ruines de l'Église romane de Muizen.

Ce sanctuaire fut ravagé par les bombardements de 1944. On peut encore voir, aujourd'hui la remarquable tour\* (classée), dont la partie inférieure, construite en grès sablonneux, sur plan oblong, remonte à l'époque romane (XI<sup>e</sup> siècle). Par contre l'étage supérieur de la tour tout comme les contreforts, en briques, qui la soutiennent, n'ont été édifiés qu'en 1625.

Pour le retour à Bruxelles, reprendre le trajet utilisé à l'aller jusqu'à Elewijt (village) puis poursuivre par la route Mechelen (Malines) — Mont-Saint-Jean jusqu'à Perk, l'un des villages les plus caractéristiques de la région avec ses maisons basses, ses plantureuses prairies et ses sapinières en guise de toile de fond.

Les centres d'intérêt, ici, sont nombreux. Tout d'abord, la remarquable Église Saint-Nicolas\*, dont les parties anciennes sont classées, édifée en pierres blanches de la région, à l'exception des bas-côtés néo-gothiques, construits en briques, présente une tour d'origine romane, aux ouïes très élégantes, surmontée d'un clocher effilé, un chœur gothique, à combles aigus (XIV<sup>e</sup> siècle), un transept ogival et une nef du XVII<sup>e</sup> siècle avec plafond orné de stucs originaux dont la paternité est attribuée à Hansche.

Parmi le mobilier, on retiendra une Madone gothique, très vénérée (guérison des hernies), un tableau donné à David Teniers, un groupe en chêne où figurent sainte Anne, la Vierge et l'Enfant et qui est généralement rattaché à l'atelier du Maître du retable de Lombeek et enfin, la pierre tombale de la seconde épouse de David Teniers. Certains chroniqueurs prétendent que ce tombeau abriterait également la dépouille de l'illustre peintre.

Vis-à-vis de l'église que David Teniers a maintes fois transposée sur la toile, la Maison communale, (classée) établie dans une ancienne brasserie banale portant les ancrages 1652, est une séduisante demeure, agrémentée de pignons à re-dents, de fenêtres à meneaux et d'une ravissante porte d'entrée en forme d'anse à panier.

Les amoureux du passé iront en pèlerinage jusqu'aux vestiges du château « Dry Toren », situé à 1 km à l'ouest du village. Ce domaine que David Teniers acheta en 1663 à Hélène Fourment (seconde épouse de Pierre-Paul Rubens) et que le maître des « Kermesses Flaman-

Muizen: Ruines de l'église romane.

voisinent les représentants les plus typiques de nos basses-cours. Une trentaine de grandes volières abritent de superbes oiseaux exotiques.

Dans le parc où croissent une multitude d'essences arborescentes et où jacassent des perroquets au chatoyant plumage a été créée une réserve botanique tandis que certaines parcelles ont été livrées à la culture pour l'approvisionnement des animaux.

Le sobre pavillon, qui représentait le Jardin Zoologique d'Anvers à l'Exposition Universelle de 1958, a été remonté au cœur du domaine et converti en aquarium où sont présentés les poissons de nos rivières et ruisseaux, une section étant par ailleurs, consacrée au problème de la pollution des eaux.

De pittoresques étangs réservés à la pisciculture et où s'ébattent une colonie d'oiseaux aquatiques complètent ce tableau, à la fois champêtre et sylvestre d'où émerge un riant castel, de style rococo, édifié en 1780, et transformé de nos jours en coquet café-restaurant avec salons de consommations, salles de réception et de banquets et terrasse extérieure.

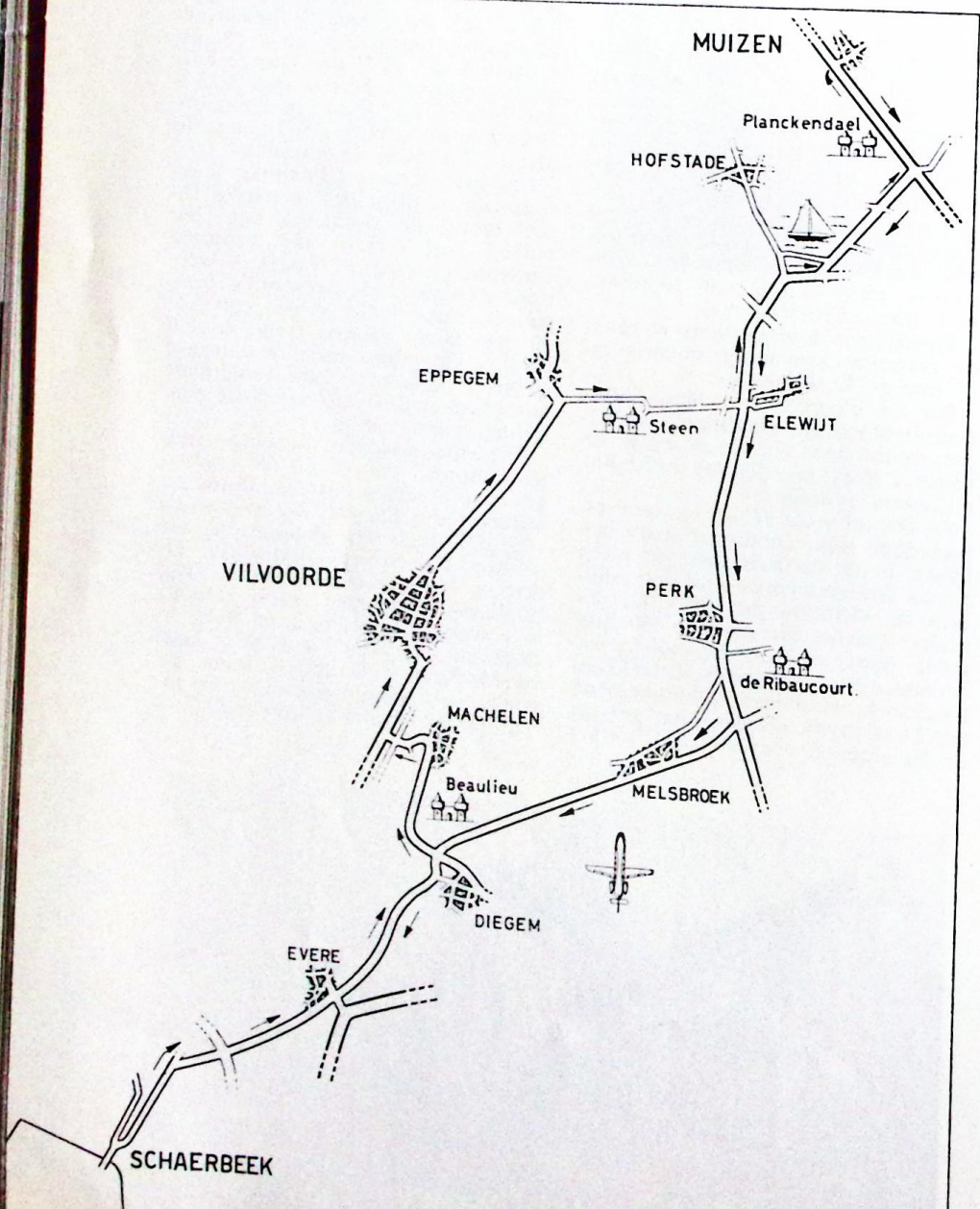
A côté du restaurant, parc d'attractions pour enfants (accès gratuit pour les visiteurs). Le domaine est ouvert toute l'année.

Prix d'entrée: 5 F par personne. Gratuit pour les enfants au-dessous de 10 ans. Durant la morte saison, (novembre - décembre - janvier - février - mars), l'accès au domaine est, en principe, libre.

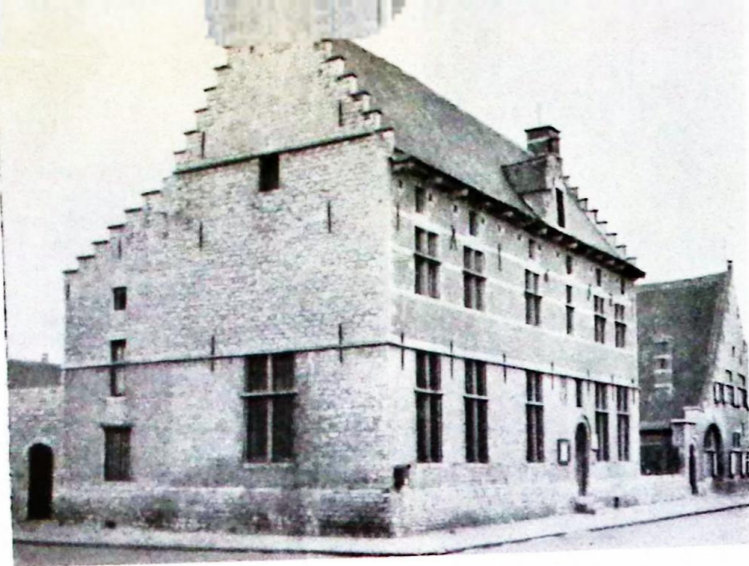
Un droit spécial de 5 F par personne, est perçu pour la visite de l'aquarium, la gratuité n'étant accordée qu'aux enfants de moins de 6 ans.

En face du domaine, parking pour la clientèle.

Après la visite de Planckendael, continuer le long de la N. 51 pendant environ 1 km, direction Mechelen (Malines) pour visiter, à



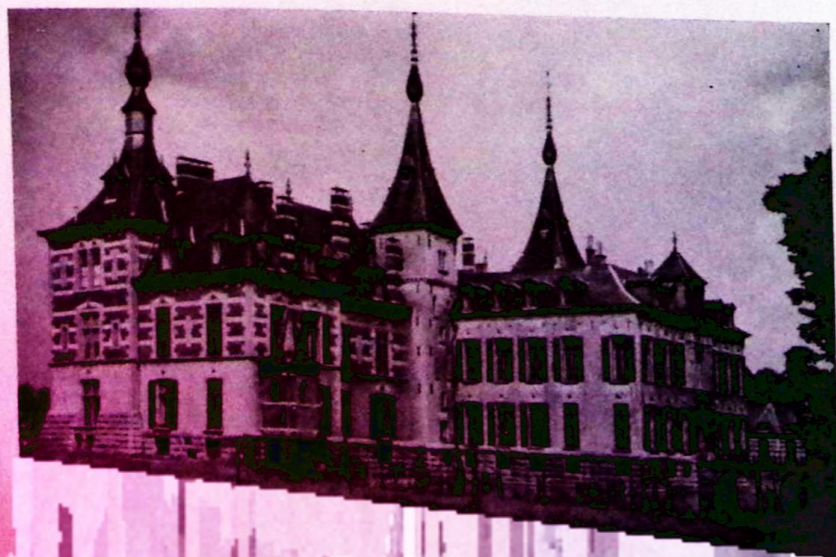




Perk : Maison communale.



Perk : vestiges du « Drij Toren ».



des se plut à immortaliser dans plusieurs de ses tableaux. Réduit aujourd'hui à un petit pavillon de frêle mais gracieux aspect quoique en mauvais état, où le peintre, suivant la tradition, aurait installé son atelier.

Continuer en direction de Melsbroek. A gauche, et en retrait de la chaussée de Malines - Mont-Saint-Jean se détache le *Château de Perk ou de Ribaucourt* (propriété privée). Cet ancien castel seigneurial du siècle dernier, a gardé une royale allure avec son corps de logis à étages, prolongé par deux ailes dont l'une s'appuie sur un donjon carré, avec ses tours à clochers bulbeux qui flanquent le corps de logis et entourent la cour d'honneur, avec ses douves qui, de trois côtés, ceinturent encore l'édifice, et enfin, avec son parc anglais qu'habillent de superbes frondaisons.

A signaler, encastré dans le mur extérieur des dépendances, un curieux bas-relief à scène allégorique où figure un singe montant un léopard.

Poursuivre jusqu'à la chaussée de Haacht (steenweg op Haacht), dans laquelle on s'engage, à droite, en direction de Bruxelles.

A gauche s'étend l'aéroport national de Zaventem avec, à l'avant-plan les hangars réservés aux avions militaires. A droite s'étire le village de *Melsbroek* où la culture du Witloof est assez poussée.

L'*Eglise Saint-Martin*, reconstruite à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et profondément remaniée au XIX<sup>e</sup> siècle, a conservé sa tour d'origine romane. Au pied de cette tour se dresse l'intéressante pierre tombale d'Antoine Locquenghien.

Des deux châteaux (privés) qui parent la commune, celui de Boortfort est le plus attachant avec façade principale flanquée de tours d'angle en encorbellement qui supportent des poivrières. Cette façade porte le millésime : 1610.

Le château a été agrandi au début du XX<sup>e</sup> siècle. Les annexes remontent au XVIII<sup>e</sup> siècle et même que le portail Louis XV portant la date : 1767.

L'autre château, connu sous les appellations de *Château Sney ou de Meerbeek*, a été reconstruit après la seconde guerre mondiale. Il se présente sous la forme d'une avante maison de campagne.

Après avoir atteint Diegem, rejoindre Bruxelles par Evere et Schaerbeek.

Yves BOYEN.

Le château de Perk ou de Ribaucourt.

#### AU DEPART DE BRUXELLES

##### Pour Hofstade :

Train (25) Bruxelles — Mechelen (Malines) — Antwerpen (Anvers). Descendre à Vilvoorde, puis Autobus (509) Vilvoorde (Eglise) — Hofstade — Mechelen (Malines).

ou  
Tram 58 — Uccle — Bruxelles — Vilvoorde, puis Autobus (509) comme ci-dessus.

Fréquence des trains omnibus Bruxelles — Vilvoorde — Mechelen — Antwerpen : toutes les demi-heures.

Fréquence des autobus : Vilvoorde — Mechelen : toutes les heures.

Fréquence des trams 58 : tous les quarts d'heure.

##### Pour Muizen : (Planckendael)

Train (25) Bruxelles — Mechelen. Descendre à Mechelen, puis Autobus (285) Mechelen (station) — Leuven (station). Arrêt en face du Domaine de Planckendael.

Fréquence des trains omnibus ou semi-directs Bruxelles — Mechelen — Antwerpen : tous les quarts d'heure.

Fréquence des autobus Mechelen (Malines) — Leuven (Louvain) : toutes les heures. Service plus intensif aux heures de pointe.

#### AU DEPART DE LOUVAIN

##### Pour Hofstade :

Autobus (285) Leuven (Louvain) — Mechelen (Malines). Descendre à Hever-Tip, puis 15 minutes à pied par l'avenue du Trianon. (Trianonlaan).

##### Pour Muizen : (Planckendael)

Autobus (285) — Leuven — Mechelen. Voir plus haut.

#### AU DEPART DE NIVELLES :

Train (124) Charleroi — Bruxelles. Pour la suite du voyage, se référer à la rubrique ci-dessus « Au départ de Bruxelles ».

Pour toutes précisions concernant les heures de départ et d'arrivée, nos lecteurs sont invités à consulter l'Indicateur Officiel de la Société Nationale des Chemins de Fer Belges ainsi que l'Indicateur Général de la Société Nationale des Chemins de Fer Vicinaux.

#### M. Jean Tordeur reçoit, à Paris, le prix Louise Labé.

Lauréat de nombreux prix littéraires en Belgique, Jean Tordeur fut couronné pour la première fois en France le 31 mai 1965, à Paris, où il obtint, par vote acquis au premier tour à une large majorité, le prix Louise Labé pour son recueil « Conservateur des charges », édité chez Seghers au début de l'année. Ses vers avaient reçu, dès leur parution, un accueil très attentif en Belgique, que vient confirmer cette consécration internationale.

Rappelons que M. Jean Tordeur, rédacteur dans un grand quotidien bruxellois et chef de rédaction du bulletin « Présence de Bruxelles », a toujours suivi les activités de notre Fédération de très près et sa plume

## AVIS - ECHOS - AVIS

a fourni maints articles brabançons pour la plus grande joie de ses nombreux lecteurs.

#### Le Prix Max d'Arthez à Joseph Delmelle.

Le prix de la poésie Max d'Arthez, pour l'année 1964 vient d'être attribué à notre compatriote Joseph Delmelle pour « Destin de la Mer », une suite de poèmes inspirés par la mer bretonne.

Le prix Max d'Arthez est décerné, tous les ans, par un jury constitué à l'initiative de l'Union littéraire et artistique de France.

Rappelons que Joseph Delmelle, qui est membre de l'Académie des poètes de la mer (Rouen) et collabore à plusieurs revues maritimes, nous a donné plusieurs recueils d'inspiration océane.

#### Le Patrimoine culturel des Provinces

Désireuse d'associer les provinces à la commémoration de son centenaire, la Caisse Générale d'Epargne et de Retraite a mis à la disposition de chaque gouverneur une somme de 500.000 fr. destinée à une œuvre qui contribuera à l'enrichissement culturel.

La province d'Anvers consacra ce demi-million à l'achat de tableaux pour la décoration du Palais provincial, le Brabant à la construction d'un pavillon pour le musée Van Humberck à Louvain, la Flandre occidentale à la restauration de l'Hôtel de ville de Damme, et la Flandre orientale à celle d'un donjon du château de Laarne.

Le Hainaut installa au musée Emile Verhaeren un centre d'études des sciences humaines, Liège attribuera un prix quadriennal à une étude sur les problèmes économiques relatifs au développement de la province, le Limbourg achètera une maison pour son musée en plein air de Bokrijk, le Luxembourg construira une annexe au musée de Saint-Hubert, Namur ornera d'une sculpture monumentale l'esplanade de la Maison de la Culture.

#### Une exposition Léopold I<sup>er</sup> au Palais Royal

Le Roi a mis les salons du Palais Royal de Bruxelles à la disposition des organisateurs de l'exposition Léopold I<sup>er</sup>, qui sera ouverte à l'occasion du centième anniversaire de la mort du fondateur de la Dynastie.

Cette exposition contiendra des souvenirs personnels de Léopold I<sup>er</sup> et évoquera les divers aspects et réalisations de son règne.

Le gouvernement a chargé M. Louis Robyns de Schneidauer, directeur honoraire au ministère des Affaires étrangères, de présider le groupe de travail qui mettra au point cette exposition, ainsi qu'une série de manifestations patriotiques et culturelles destinées à commémorer la date du 10 décembre 1865.

#### Cercle Pégase

Excursion cycliste : Dimanche 5 septembre 1965. - Réunion place Simonis, à 8 h. Départ à 8 h 15'. Hamme, Mollem, Eeksen, St Amands (P.-N.); Termonde, wieze, Meldert Ternat, Herbeek. 75 km. Pilote : M. Joppen.

Excursion pedestre : Dimanche 5 septembre 1965. - Réunion à 9 h à la Gare Centrale. Départ en train à 9 h 16', Louvain à 9 h 40'. Arrangement pour Korbek-Loo à 9 h 45'. Arrivée à 9 h 50', Biest, Château de Corbeek, Loo, Château de Pellenberg, Pellenberg,

Herendaelfhof, Lammerhof, Khade schuur, Paaschhof, Bollenberg, Lubbeek (P.-N. environ de l'église); Heurbek, Kalenberg, Boschkant, Malendrier, Hoogbutsel, Station Vertryck. Retour en train à 17 h 02', Louvain à 17 h 12, changement à 17 h 24 ou 17 h 50. Pilote : M. R. Jacobs.

Pour rejoindre au P.-N. : Train Bruxelles Midi à 11 h 10'. Central à 11 h 14'. Nord à 11 h 20. Arrivée à Louvain à 11 h 39. Autobus de Diest à 12 h 15'. Arrivée à Lubbeek à 12 h 35'.

#### Cercle royal « Les Joyeux »

Dimanche, 5 septembre, Heysel - Laeken. Réunion au Heysel, Eglise Saint-Lambert, à 2 h. 30. Pilote : Pierre Royen.

Le soir, vers 18 heures, réunion chez notre membre, rue Fransman 20.

#### Mundaneum

Dimanche 5 septembre : Excursion d'un jour : Chaumont-Gistoux.

Réunion : à 9 h. 45, Place du Luxembourg. (Gare Q.-L.)  
Départ à 10 h. en autobus jusqu'à Chaumont. Promenade. Déjeuner ad libitum : se munir de vivres, de préférence. Pilote : M. J. Coen.

#### Un

#### « Prix du journalisme Européen »

Le Conseil directeur de l'Association des journalistes européens a définitivement arrêté les modalités d'attribution du « Prix du journalisme européen ». Ce prix annuel récompensera, dans les six pays de la Communauté, les journalistes qui, par leurs articles publiés en 1965, auront le mieux contribué à la propagation de l'idée européenne et à la connaissance des problèmes de l'intégration. Pour l'année en cours, le concours sera clos le 31 décembre 1965.

Ce prix sera divisé en deux catégories : reportages et documentation d'une part; articles politiques sur la construction européenne d'autre part.

Le prix pour chaque catégorie sera de 25.000 F belges.

#### Chorale protestante de Bruxelles

Nous comptons à Bruxelles de très nombreux amateurs de musique. Mais, si la gamme des concerts comble beaucoup d'entre eux, moins nombreux sont ceux qui trouvent l'occasion de réaliser leur rêve : celui de participer eux-mêmes à un groupement musical.

Nous n'avons plus à faire la réputation de la Chorale Protestante de Bruxelles, solidement établie à l'étranger comme chez nous. Sous l'excellente direction de Fritz Hoyois, elle varie ses programmes de J. S. Bach à Campra, en passant par Poulenc, Roussel, Fauré ou Mozart. Qu'il nous suffise, à nous brabançons, de nous souvenir, non seulement des applaudissements fervents que la Chorale mérite chaque année au Palais des Beaux Arts, mais encore de la poignante émotion qui nous étreignit lors de l'exécution de la « Passion selon St Matthieu » dans la collégiale romane de Nivelles, cet hiver.

Chaque lundi soir, de 20 à 22 heures, dans l'église de la rue du Champ de Mars, les répétitions réunissent les mêmes privilégiés, dans la plus libre atmosphère confessionnelle : les nouveaux venus y sont accueillis avec une réelle amitié.

Que ceux-ci prennent contact avec M<sup>r</sup> Fritz Hoyois en lui téléphonant au n° 48.68.26.



# Les tribulations d'une artère bruxelloise

Si l'est une artère qui défraye à l'heure présente et la presse et l'opinion publique, c'est assurément la rue de la Loi.

Déjà dans le passé, d'aucuns ont déploré son tracé rectiligne, sa largeur étriquée, son aspect qui engendre l'ennui comme d'ailleurs le quartier Léopold qui lui est contigu, agglomérat d'hôtels de maître qui alignent leur froide architecture dans des rues sans âme, se coupant à angle droit et qui naguère était le centre résidentiel du « High life » bruxellois.

Bon nombre de ces critiques sont hélas fondées et l'on peut certes regretter que nos prédécesseurs n'aient pas envisagé, au moment de la création de cette artère, le respect du dénivellement que la nature avait créé, par la présence de la Vallée du Maelbeek, réputée à l'époque comme l'un des plus beaux sites des environs de Bruxelles, recherché d'ailleurs par les puissants du jour qui y firent ériger leur résidence de campagne. Qu'il nous suffise de citer les ducs de Bourgogne, le cardinal Granvelle, les Nassau, les Marnix, les Croy, etc., etc. (1).

Il est hors de doute qu'une artère d'une centaine de mètres de largeur dévalant vers cette pittoresque vallée à l'instar de l'avenue de Tervuren (magistrale réussite dans la descente vers la Woluwe) et remontant en pente douce vers la plaine des manœuvres, transformée en parc du Cinquantenaire, aurait contribué à la beauté de la ville et constitué une voie d'accès non seulement magnifique mais particulièrement opérante.

Hélas, il n'en fut rien et actuellement encore, alors que durant plusieurs lustres l'on a constaté que l'exiguïté de cette artère la rend insuffisante, l'on a omis, au cours de la démolition de bon nombre de ses anciens immeubles, d'élargir cette voie de communication, notamment par le truchement d'expropriations partielles intéressant uniquement les rez-de-chaussées de ces habitations, à l'exemple des réalisations de la rue du Gentilhomme.

La création de la rue de la Loi (extra-muros, c'est-à-dire de la partie comprise entre l'avenue des Arts et le parc du Cinquantenaire) remonte à l'année 1857.

Encore cette réalisation ne se fit-elle pas sans difficultés.

Nos amis lecteurs n'ignorent pas que la rue de la Loi, comprise entre la rue Royale et l'avenue des Arts, s'appelait à l'époque rue de Brabant.

Dans le « Guide illustré de Bruxelles » de Des Marez mis à jour par M. Rousseau, cet érudit collaborateur du Touring Club de Belgique, s'exprime comme suit :

« Cette rue si admirablement construite. Ses super-

bes façades sont d'un beau style Louis XVI. Elles se distinguent par l'emploi des grandes lignes et la sobriété de l'ornementation. Les moulures sont très accentuées, les seuils des fenêtres larges, les architraves puissantes, les corniches très saillantes, les baies des portes et des fenêtres grandement tracées. Grâce à la vigueur des détails, les ombres se détachent sur les parties éclairées, inspiration heureuse de l'architecte qui a tenu compte des nécessités de notre climat. »

La photo ci-contre, prise par l'auteur en 1930, témoigne de la beauté de l'ensemble.

Trois reproches sont toutefois à faire en ce qui concerne cette artère.

Tout d'abord, il convient de regretter le « dérochage » de la façade du Palais de la Nation, qui a constitué une erreur manifeste car les matériaux mis à nu révèlent des pierres d'inégale valeur et d'inégales dimensions, voire de remploi et détruisent toute l'esthétique de la Place Royale et du Parc, telle que leurs créateurs l'ont voulue et qui exigeait que les façades fussent peintes (1).

En second lieu, l'avant-cour du Palais de la Nation fut fermé en novembre 1920 par une grille trop élevée eu égard aux dimensions de la cour. Normalement cette grille n'aurait pas dû dépasser en hauteur la tablette des fenêtres du rez-de-chaussée des hôtels d'angle. (Il est vrai que le but poursuivi en 1920 tendait uniquement à isoler le Parlement de manifestations populaires.)



Enfin, il est hautement regrettable que les pouvoirs publics aient toléré les constructions de ces immeubles annexes qui déparent les cours d'honneur des hôtels ministériels et enlaidissent l'aspect général de cette section de la rue de la Loi.

Tout comme la précédente photo, celle que voici donne un aspect de ces hideux ajoutés que l'on retrouve d'ailleurs dans les autres hôtels ministériels, mais témoigne aussi des embarras de la circulation.

déjà constatés en 1930, préludes du problème qui préoccupe actuellement les pouvoirs publics.

C'est donc aux environs de l'année 1845, que la ville de Bruxelles dut envisager la prolongation de la rue de Brabant, actuellement la rue de la Loi vers le Cinquantenaire.

En effet, le général Chazal, ministre de la Guerre, à l'époque, avait invité l'administration communale de Bruxelles à fournir à la garnison un champ de manœuvres convenable. La municipalité choisit pour son emplacement, un terrain de 30 hectares, situé sur le versant occidental du plateau de Linthout.

Le hasard de la bouquinerie nous mit en possession d'un opuscule comportant une centaine de pages, édité en 1845, et intitulé « Agrandissements et embellissements successifs de Bruxelles de 1815 jusqu'en 1845, suivis du plan d'une nouvelle entrée de la capitale. »

Cet opuscule se vendait un franc au bénéfice des vieillards de l'Hospice Sainte-Gertrude. (On voudra bien se souvenir que cet hospice était situé au pied de la cathédrale Saint-Michel sur l'emplacement de la rue du Marquis et des environs immédiats).

L'auteur M. Dubois, qui s'intitule ancien capitaine ingénieur, déclare être né en 1788 à Bruxelles, au « Mey-Boom » (quartier de la rue des Sables), et avoir été élevé au milieu des ouvriers de la fabrique de son père, sellier et carrossier de la Cour, doyen de sa corporation et membre du tiers Etat. Après avoir fait des études d'ingénieur, il fut appelé à occuper les fonctions d'examineur permanent à la nouvelle Ecole militaire, créée après les événements de 1830.

Se rendant compte de la nécessité de créer des voies d'accès à la capitale et eu égard au vœu exprimé par le Ministre de la Guerre, M. Dubois, et son collègue l'ingénieur le Hardy de Beaulieu, présentèrent un projet de prolongation de la rue de la Loi, repris notamment dans la brochure précitée.

Une grande difficulté géographique semblait à leurs yeux se présenter, la ville étant séparée du plateau de Linthout par la vallée du Maelbeek.

Les auteurs inféodés aux idées de l'époque en ce

qui concerne l'aménagement des nouveaux quartiers (primauté de la ligne droite et de la surface plane) ne pouvaient s'imaginer qu'il eût été préférable et rationnel d'épouser les dénivellations du sol et de les aménager sans violenter les beautés naturelles ! à l'instar de ce que nos urbanistes contemporains ont réalisé pour le tracé de l'avenue de Tervuren dans sa descente vers la vallée de Woluwe.

C'est ainsi que la construction d'un viaduc fut envisagée. A l'appui de leur projet, les auteurs firent valoir les arguments suivants :

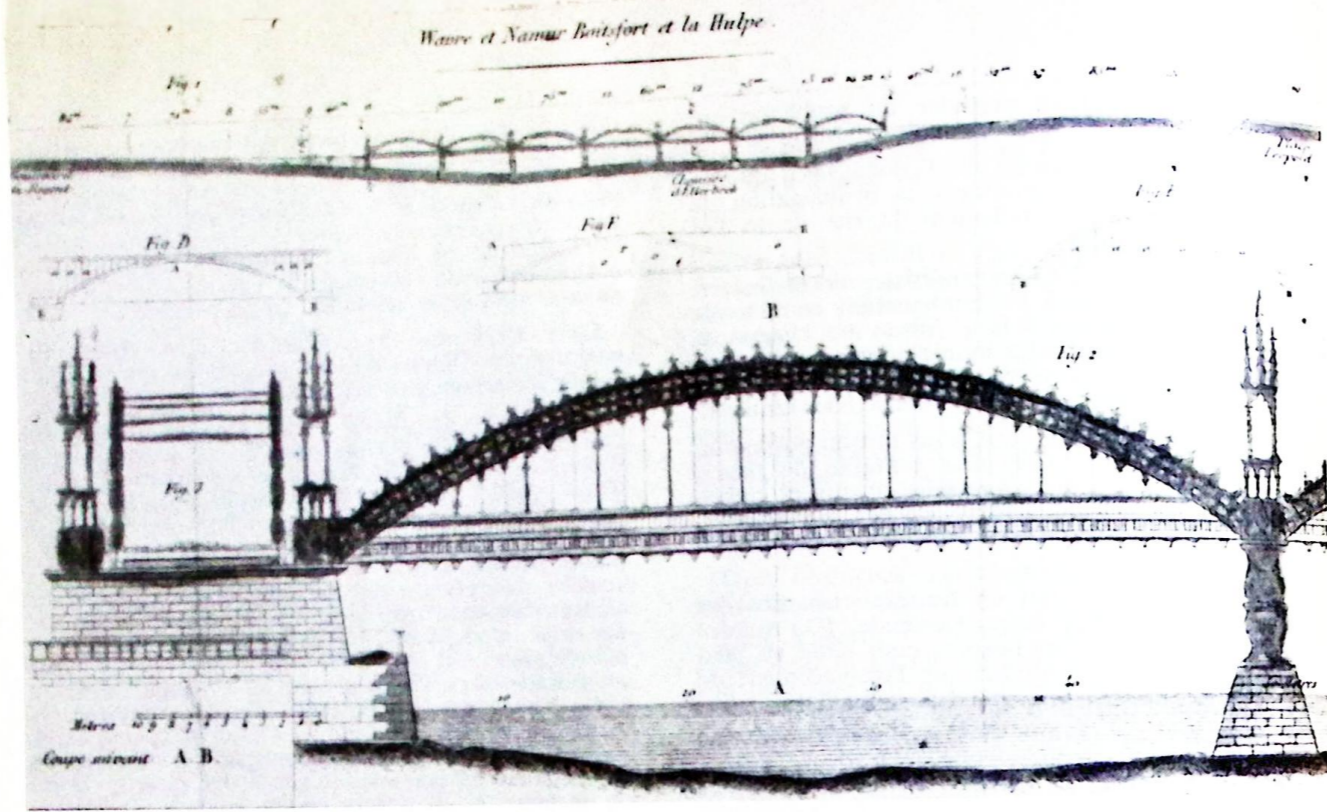
« Quand on considère ce que sont aujourd'hui les entrées de la ville de Bruxelles, on est naturellement conduit à chercher le moyen de doter cette capitale d'une entrée « directe » et satisfaisante. En conséquence, nous proposons de prolonger la rue de la Loi, la plus belle de l'Europe (sic) jusqu'à une place circulaire (de Léopold), qui serait établie au-delà des étangs de Saint-Josse-ten-Noode. Deux embranchements, très courts rayonneraient du centre de cette place vers les chaussées de Louvain et d'Auderghem; il en serait de même d'une large promenade vers l'hippodrome ou Champs de Mars. Cette promenade, située entre les deux embranchements, formerait de véritables Champs-Élysées, dominant dans tous les sens la contrée par un horizon très étendu et communiquant à une longue drève de manière à offrir aux équipages une circulation agréable qui n'existe nulle part.

» Une autre considération qui doit engager le gouvernement, la province et la ville de Bruxelles à favoriser l'exécution de notre projet, c'est que les places publiques de la capitale, déjà si resserrées et toujours encombrées par une circulation considérable, lors des fêtes nationales, ne seront plus praticables dès que plusieurs chemins de fer permettront l'arrivée d'un grand nombre de voyageurs débouchant, en quelques heures de toutes les parties du royaume et de l'étranger. Il devient indispensable de posséder pour les grandes solennités un vaste Champs de Mars en communication directe, facile et agréable avec la ville, et qui puisse contenir cette foule d'étrangers. »

Ci-après figure le plan terrier du projet présenté par les auteurs de ce rapport.







L'on voudra bien remarquer que le Rond-Point actuel, appelé place Robert Schumann, était baptisé par les promoteurs de ce projet, place Léopold, et que le raccordement préconisé avec la chaussée de Louvain a été réalisé par l'avenue de Cortenberg.

A souligner également l'aspect que revêtait à cette époque la vallée du Maelbeek avec son chapelet d'étangs, dont un urbanisme bien compris aurait pu tirer les plus beaux effets et éviter les conséquences catastrophiques que comportaient les débordements de ce ruisseau devenu célèbre par ses inondations.

Le texte du rapport introductif ajoute d'autre part :

« Pour exécuter ce projet grandiose, on franchirait la vallée des étangs au moyen d'un pont en fer, d'une construction élégante et très économique. Ce pont aurait sept arches de cinquante mètres chacune et dont une seule servirait de viaduc sur la chaussée des Etangs et le ruisseau du Maelbeek; les autres arches seraient utilisées pour une promenade couverte aussi agréable que celle du pont (sic) et communiquant à la chaussée d'Etterbeek par deux escaliers en fer qui permettraient de descendre du pont au niveau de cette chaussée.

» Ce pont réunirait le double avantage d'établir une promenade de luxe entièrement favorable au développement du quartier Léopold, en même temps d'une route d'une utilité journalière que suivront de préférence les équipages, les diligences et les voitures de roulage; on arrivera plus facilement à Bruxelles par cette route, soit que l'on vienne de Louvain en communication avec l'Allemagne, soit que l'on vienne de Tervuren, Wavre et Namur, puisqu'on évitera alors les rampes et les pentes dangereuses des deux anciennes chaussées qui aboutissent aux portes actuelles de Louvain et de Namur. »

Faut-il ajouter que le rapport suggérait déjà le percement de l'impasse du Parc qui ne fut exécuté que bien plus tard et qui a donné naissance à la rue des Colonies.

Ci-dessus la reproduction de ce projet de viaduc qui ne manque pas d'allure et qui aurait eu un caractère monumental incontestable.

Selon M. Jacquemyns, auteur de l'Histoire contemporaine de Bruxelles (page 76), ce projet fut bien accueilli mais la crise financière de 1847 empêcha de réunir les capitaux nécessaires.

Quelques années plus tard. On reprit l'étude de ce projet et on proposa la suppression du pont en fer, pour une question de gros sous, et son remplacement par un pont en maçonnerie (celui qui étrangle présentement la chaussée d'Etterbeek et qui est menacé de démolition pour la construction du métro.)

Nos amis lecteurs, que le passé de notre vieille ville brabançonne ne laisse pas indifférents, pourront se rendre compte à la lecture des quelques considérations qui précèdent, que le problème de l'aménagement de la cuve bruxelloise ne date pas d'aujourd'hui et qu'il est toujours d'ailleurs en perpétuel devenir.

Formulons le vœu que les responsables de nos jours sachent tirer des enseignements précieux des leçons du passé et tâchent de concilier, au cours de décisions à prendre, dans le domaine de l'urbanisme, la beauté des sites avec les exigences de la vie moderne trépidante, voire hallucinante.

J. VERSPECHT.

(1) *La Vallée du Maelbeek*, par De Pauw, page 92.

(2) Voir le *Guide Illustré de Bruxelles*, précité. Un arrêté municipal du 15 juin 1816 sur la peinture des façades des maisons stipule expressément à son art. 2, ce qui suit : *Les bâtiments qui entourent le Parc et la place Royale ne pourront être peints que d'une couleur, uniforme pour tous, dont l'échantillon est déposé au bureau des Travaux publics, où on pourra en prendre inspection.*

# CALENDRIER TOURISTIQUE ET FOLKLORIQUE

## SEPTEMBRE

- 1 **WATERLOO** : Musée Wellington : exposition permanente consacrée aux diverses phases de la bataille de Waterloo, à l'aide de pièces de collections en provenance de Grande-Bretagne (jusqu'au 31 octobre).

**VIEUX-GENAPPE** : Ferme du Caillou, exposition permanente de souvenirs napoléoniens, à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Waterloo (jusqu'au 31 décembre, fermé le mardi).

**BRUXELLES** : 1<sup>er</sup> Festival de la Jeunesse Européenne — Congrès — Séminaires — Conférences — Expositions — (A.S.B.L. Festival de la Jeunesse Européenne : 1303 Passage International Rogier — jusqu'en octobre.)

**WOLUWE-SAINT-LAMBERT** : circuit nocturne en petit train, les week-ends et mercredis (jusqu'au 12 septembre).

**BRUXELLES et LOUVAIN** : illumination des paves et des monuments (jusqu'au 30 septembre).

**MONTAIGU** : pèlerinage à Notre-Dame (jusqu'au 8 novembre).

**RIXENSART** : le château des Princes de Mérode sera ouvert au public les samedis et dimanches jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre.

**WAVRE** : au musée communal : exposition de souvenirs napoléoniens (jusqu'au 15 septembre).

**BRUXELLES** : Bibliothèque Royale : exposition « Waterloo dans l'estampe » en collaboration avec le Musée Royal de l'Armée, (jusqu'au 18 septembre).

**REBECQ-ROGNON** : chaque dimanche de septembre, de 15 à 19 h, visites guidées du Moulin d'Houx, (entrée libre).

- 3 **BRUXELLES** : Palais du Centenaire : IX<sup>e</sup> exposition européenne de la machine-outil, (jusqu'au 12 septembre).

**BRUXELLES** : Office provincial des Artisans d'Art de la province de Brabant : (6, rue St-Jean - Bruxelles 1). Exposition : la Pologne, (jusqu'au 18 septembre).

- 4 **SAINT-GILLES** : fête du marché, Parvis de St-Gilles et rue du Fort, (jusqu'au 6 juillet).

- 4 et 5 **OVERIJSE** : clôture des festivités en l'honneur du raisin et du vin belges.

**NIVELLES** : célébration du 20<sup>e</sup> anniversaire de la libération des camps par la section « Prisonniers de Guerre », avec la collaboration d'une musique militaire française; bal en plein air.

- 5 **CEROUX-MOUSTY** : procession folklorique à la Chapelle aux Sabots, sise au hameau de Limoges.

**ETTERBEEK** : XVI<sup>e</sup> cortège folklorique, carnavalesque et publicitaire.

**TUBIZE** : Rallye touristique automobile.

**VILVORDE** : cortège folklorique. Fête de la Libération.

**BRUXELLES 2** : (allée des Moutons). Tir jubilaire à l'Arbalète à Balles, organisé par la Royale Tyrolienne, à l'occasion de son 125<sup>e</sup> anniversaire (14 heures).

**HAL** : procession de dévotion en l'honneur de Notre-Dame. Foire de septembre.

- 6 **LOUVAIN** : Marché annuel aux chevaux et au bétail.

- 12 **ANDERLECHT** : procession historique de Saint-Guidon, (départ à 3 h).

**LOUVAIN** : festival des hommes nés la même année.

**BOIS-SEIGNEUR-ISAAC** : procession solennelle et vénération des reliques du Saint-Sang (Grand-Messe à 9 h).

**LOUVAIN** : fête de Notre-Dame du Siège, en souvenir de la levée miraculeuse du siège de la ville en 1635.

- 13 **GANSHOREN** : Marché annuel.

- 14 **ANDERLECHT** : Foire annuelle du bétail. Exposition de fleurs, fruits, plantes et légumes.

**BOIS-SEIGNEUR-ISAAC** : fête de l'Exaltation de la Sainte-Croix. Messe solennelle à 10 h.

- 18 **NIVELLES** : Coupe de Belgique d'athlétisme (Parc Reine Astrid).

**ETTERBEEK** : Parc Louis Van Hooveld : fêtes en plein air, bals, concerts, illuminations.

- 20 **UCCLE** : 78<sup>e</sup> grand concours agricole pour gros et petit bétail, animaux de basse-cour et pigeons voyageurs et exposition horticole



et maraîchère organisée à Saint-Job par l'administration communale.

- 23 BRUXELLES : Office provincial des Artisans d'Art de la province de Brabant (6, rue St-Jean - Bruxelles 1). Exposition : Haïti (jusqu'au 3 octobre).
- 24 IXELLES : concert militaire par la musique des Guides, salle Mercelis, à 20 h.
- 25, 26 et 27 HOEILAART : fêtes du raisin et du vin belges.
- 26 ETTERBEEK : concert par la musique de la gendarmerie (Parc L. Van Hooveld, à 15 h).
- BRUXELLES : Esplanade des Palais du Centenaire : 7<sup>e</sup> championnat de Belgique et challenge inter-nations de slalom automobile.
- 27 SCHAERBEEK : Marché annuel.

### OCTOBRE

- 2 JETTE : Bal d'Automne (Hôtel communal - Place Mercier).
- NIVELLES : Fêtes communales d'Automne. Exposition internationale de photographies par le Cercle photographique « Entre Nous ». Première biennale européenne de photographie, dans les salons de l'Hôtel de Ville. (Jusqu'au 18 octobre).
- 3 HAL : Grand Tour de Notre-Dame de Hal avec la statue miraculeuse de la Vierge. (Départ : 14 h.)
- HOEILAART : Grand cortège historique, folklorique et publicitaire à l'occasion de la clô-

ture des fêtes du raisin et du vin (nombreux chars et groupes folkloriques).

NIVELLES : Grand Tour de Sainte-Gertrude (15 km). Procession historique et religieuse avec participation du char contenant les reliques de la sainte.

Foire commerciale d'automne. Sortie des Géants de Nivelles.

REBECQ-ROGNON : Exposition de fleurs, fruits, légumes et petit élevage (de 10 à 17 h. 30).

4 DILBEEK : Grande foire annuelle de toutes les races de bétail et de produits agricoles et horticoles.

LOUVAIN : Ouverture solennelle de l'année académique de l'Université Catholique de Louvain.

8 BRUXELLES : Office provincial des Artisans d'Art de la Province de Brabant (6, rue St-Jean, Bruxelles 1). Exposition : Peintures de Basse-Autriche. (Jusqu'au 24 octobre).

10 BRAINE-L'ALLEUD : Exposition internationale avicole; tournoi triangulaire avec les Sociétés de Belfort et Rive de Gier.

11 FOREST : Foire aux chevaux et au bétail. Exposition d'horticulture, fruits et légumes.

23 TUBIZE : Soirée de Théâtre Wallon (Salle du Renard).

31 KEERBERGEN : Messe de la Saint-Hubert (le matin) avec sonnerie de trompes. Distribution de pains bénis et bénédiction des chevaux et de la meute. Rallye équestre.

Dans le n° 6 - Juin 1965 - de notre revue « Brabant » rappelant « La légende de Sainte Alène », nous avons publié le cliché d'une tour qui, d'après notre documentation iconographique, devait représenter la « Tour de Sainte-Alène à Dilbeek ».

Un de nos lecteurs, très avisé, nous a fait remarquer que notre photo ne représentait pas la tour se dressant sur l'île du Parc à Dilbeek et, pour notre édification, il eut l'extrême gentillesse de joindre à sa lettre la carte postale que nous publions ci-contre.

Que notre correspondant occasionnel et l'imprimerie Em. Tiebout de Dilbeek, qui nous a accordé l'autorisation de reproduction, veuillent bien trouver ici l'expression des vifs remerciements de nos lecteurs en général et des nôtres en particulier. — A. V.

La Tour Sainte-Alène  
sur l'île du Parc à Dilbeek



# Soyez guide touristique spécialisé pour le Brabant

Pour cela, suivez deux fois par semaine, les lundis et les vendredis, de 18 h. 30 à 20 h. 15, les cours mixtes donnés dans les lumineux locaux d'un établissement réputé : le C.E.R.I.A. (l'Ecole Provinciale des Industries Alimentaires et du Tourisme).

Quatrième année consécutive, admise aux subventions par Arrêté royal du 5 avril 1957 en catégorie B1.

INSCRIPTION : le lundi 4 octobre, de 18 h. à 20 h. au CERIA, avenue Emile Gryzon, 1, Anderlecht - Bruxelles 7.

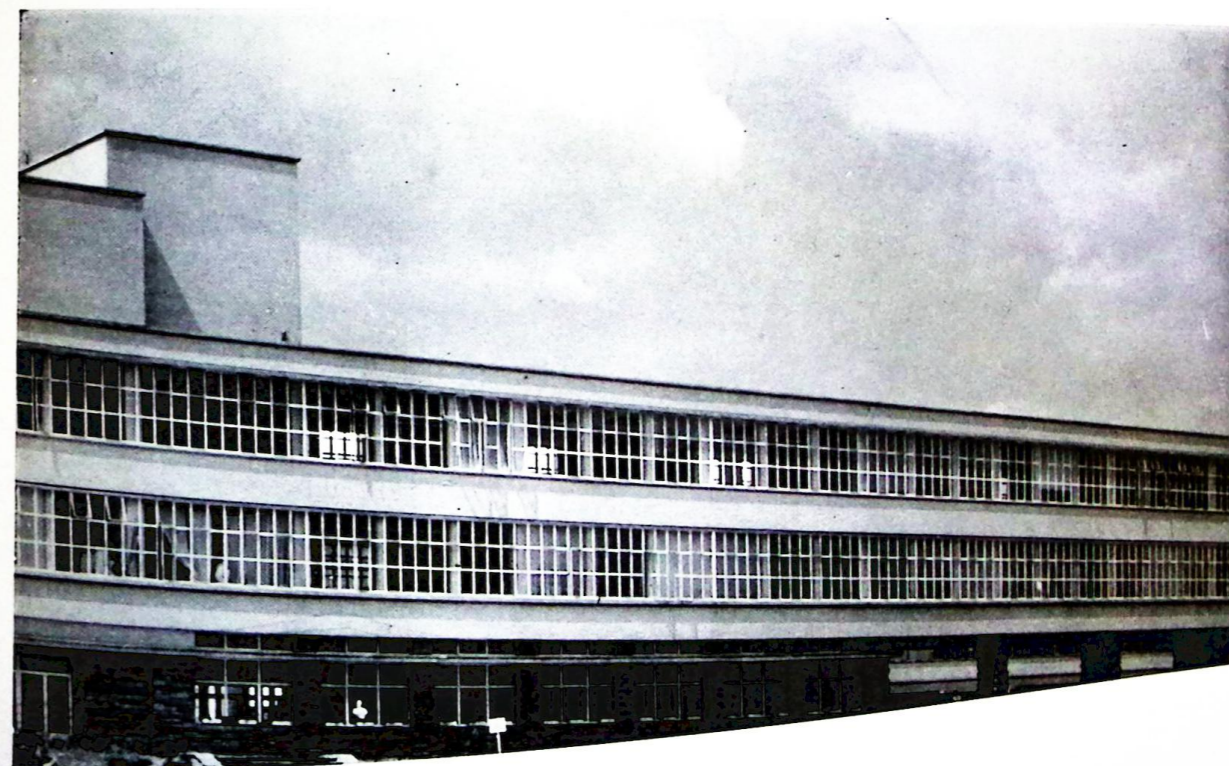
Nombreux exercices, extra-muros et visites guidées d'établissements culturels.

A qui s'adressent ces cours ?

— aux candidats-guides touristiques qui désirent se spécialiser pour le Brabant et Bruxelles;

— aux animateurs des SYNDICATS D'INITIATIVE du Brabant;

— au Personnel enseignant, éducateurs et moniteurs de mouvements de jeunesse;



CONDITIONS D'ADMISSION : avoir terminé avec fruit les humanités ou toute autre étude équivalente; être porteur du diplôme d'instituteur ou d'institutrice ou d'un titre supérieur à ces catégories.

Les cours sont gratuits et mixtes.

ESQUISSE DU PROGRAMME : histoire du Brabant et de ses principales villes notamment Bruxelles; folklore brabançon; histoire de l'art, en fonction du Brabant; les monuments civils et religieux de la province, ses musées d'art et d'histoire; ses curiosités touristiques; géographie touristique et itinéraires en Brabant.

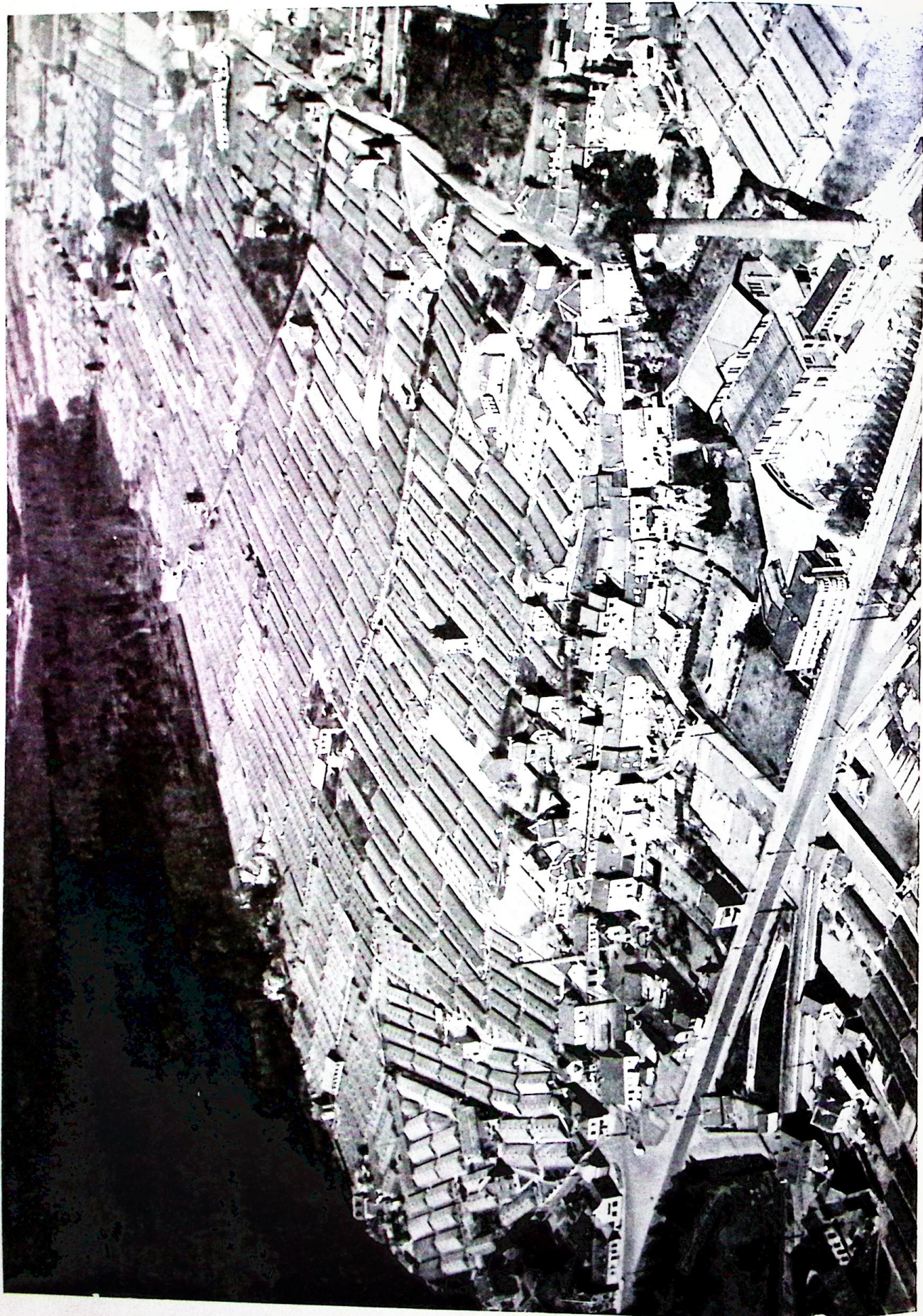
— aux spécialistes des loisirs actifs et culturels;  
— à l'Honnête homme sensibilisé par tout ce qui touche à la Petite Patrie.

Bref, le cours souhaite rendre les Brabançons conscients des multiples richesses culturelles et touristiques de leur belle Province.

TITRE OCTROYÉ : si le candidat a satisfait aux différentes épreuves d'examen portant sur la matière du cours, il lui sera délivré en fin d'études, un certificat de GUIDE TOURISTIQUE (catégorie B1), spécialisé pour le Brabant.

REPRISE DES COURS : le lundi 4 octobre à 18 h. 30.





Une vue aérienne de Heilaart, la Cité aux treize mille serres...